

NOUVEL AN AMAZIGH : L'EXPRESS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR, DE SANTÉ ET DE PROSPÉRITÉ À SES LECTEURS ET AU PEUPLE ALGÉRIEN



CAN 2025/
Algérie 0 - Nigeria 2

Les Verts sortent
la tête haute face
au Nigeria

P 16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 11 Janvier 2026 / N° 1246 / PRIX 20DA



UNE CÉLÉBRATION HAUTE EN COULEURS ET EN SYMBOLES

Yennayer dans toute sa diversité

Entre tradition et innovation, la célébration de l'an amazigh, placée cette année sous le slogan « De Béni Abbès, Yennayer brille pour une Algérie victorieuse », rassemble autorités, chercheurs et artistes autour d'un programme riche, mêlant culture, patrimoine et projets d'avenir. Une célébration qui s'inscrit dans la volonté de promouvoir l'amazighité comme pilier de l'identité nationale. P 3

REVUE EL DJEÏCH : « LES ALGÉRIENS FERONT FRONT CONTRE TOUTE TENTATIVE DE DÉSTABILISATION »

P 4



Impulsion des exportations hors hydrocarbures

Kamel Rezig
déroule sa feuille de route

Taux directeurs, réserves obligatoires et plafonds d'intérêts

La Banque d'Algérie renforce la capacité des banques à financer l'économie

Face à une inflation en net repli et une croissance économique soutenue, la Banque d'Algérie accélère son assouplissement monétaire. En abaissant pour la deuxième fois en six mois son taux directeur et en réduisant le taux des réserves obligatoires, l'institution entend stimuler le crédit et soutenir l'activité économique. P 2



TAUX DIRECTEURS, RÉSERVES OBLIGATOIRES ET PLAFONDS D'INTÉRÊTS

La Banque d'Algérie renforce la capacité des banques à financer l'économie

De nouvelles mesures d'assouplissement monétaire ont été décidées en ce début d'année par la Banque centrale d'Algérie, en particulier les taux de crédits pour le financement de l'économie et des banques sur le marché interbancaire local.

PAR MEROUANE KORSO

La Banque d'Algérie a ainsi révisé à la baisse, pour la seconde fois en moins de six mois, son taux directeur applicable aux opérations principales de refinancement de l'économie pour le ramener de 2,75% à 2,5%, et, dans la foulée du taux de réserves obligatoires auquel sont soumises les banques primaires, le fixant désormais à 1%, contre 2% auparavant. Aussi, à la faveur de ce nouvel ajustement du taux directeur, les banques commerciales ou les banques de la place vont pouvoir désormais se refinancer auprès de la Banque centrale, ainsi que sur le marché interbancaire à un taux plus favorable. Une démarche qui permet aux banques de la place de revoir elles-mêmes leurs taux applicables autant à l'économie, aux institutions financières ou aux grands opérateurs de l'Etat, comme l'AADL ou Cosider et leurs chantiers d'habitat et d'infrastructures. Ces mesures d'assouplissement monétaire sont autant une source de financement supplémentaire sur un marché demandeur, que des moyens rapides et à un taux moins coûteux d'accès aux crédits pour soutenir l'économie nationale. Dans la foulée, la BA a décidé la baisse du taux des réserves obligatoires (TRO), c'est-à-dire du seuil limite des avoirs que les banques de la place sont obligées de détenir en compte auprès de la Banque centrale pour répondre à tout risque monétaire, une mesure prudentielle pour éviter en réalité qu'une banque primaire (BNA, CPA, BDL, Badr) ne fasse faillite. Mais en même temps cette mesure permet aux banques de la place de disposer de plus de liquidités pour faire face aux demandes de crédits des entreprises économiques et aux ménages. Le tout



nouveau gouverneur par intérim de la BA a ainsi signé de nouvelles mesures de révision à la baisse, à effet immédiat, de certains taux directeurs. Fin août dernier, rappelle-t-on, le Conseil monétaire et bancaire (CMB), réuni le 28 août dernier en session ordinaire, avait décidé d'abaisser le taux directeur de 25 points de base, le fixant à 2,75% contre 3% auparavant. En outre et lors de la même réunion, consacrée à l'examen de la conjoncture économique et monétaire, ainsi qu'aux mesures de politique monétaire à mettre en œuvre, le CMB avait également réduit le taux de la réserve obligatoire de 100 points de base, le ramenant à 2% contre 3% précédemment. Selon un communiqué du CMB, cet assouplissement "vise à renforcer la capacité du système bancaire à financer l'économie nationale, à la lumière des évolutions récentes et des perspectives à moyen terme." Quant aux indicateurs économiques, le CMB avait relevé "une nette décélération de l'inflation". En glissement annuel, l'inflation globale est tombée à 0,35% en juillet 2025, soit une baisse de 6 points par rapport au même mois de 2024. L'inflation moyenne annuelle a également reculé à 3,14% en juillet 2025, contre 6,12% en juillet 2024. Les statistiques du second semestre 2025 devraient tomber dans quelques semaines. Par ailleurs et pour recadrer les agrégats microéconomiques, la Banque d'Algérie avait fait état mercredi 31 décembre 2025 d'une nouvelle note adressée aux banques et établissements financiers, fixant les plafonds des taux d'intérêt appliqués aux crédits, valables pour le premier semestre 2026. Les taux d'intérêt des crédits à la consommation sont ainsi plafonnés à 10,36% (-0,21 point par rapport au semestre précédent), 7,56% pour les crédits à court terme (-0,12 point), 6,93% pour les crédits à moyen terme (-0,06 point) et 6,40% pour les crédits à long terme (+0,08 point). Pour les crédits destinés au financement de l'habitat, le seuil des taux jugés excessifs a été fixé à 7,55% (+0,01 point), tandis que celui du leasing s'établit à 11,01% (-0,38 point), selon la même note. Quant au plafond des découvertes bancaires, il a été fixé à 8,26%, soit une baisse de 0,40 point par rapport au deuxième semestre 2025, précise la Banque d'Algérie. Renouvelables chaque semestre, ces plafonds sont calculés sur la base du taux effectif moyen pratiqué au semestre précédent par les banques et établissements financiers pour des opérations de même nature, majoré de 10%, conformément à l'instruction de la Banque d'Algérie, publiée en 2016 et modifiée en 2021. A travers la fixation de ces seuils, la Banque d'Algérie vise à protéger les consommateurs de services financiers contre toute surfacturation ou dérive excessive dans les taux appliqués aux différentes catégories de crédits consentis à la clientèle. Selon le CMB, l'inflation sous-jacente a baissé, passant de 3,92% en juillet 2024 à 2,58% en juillet 2025, confirmant le repli durable de l'inflation, restée durant plusieurs mois consécutifs en dessous de l'objectif de la politique monétaire. Le CMB a également constaté une croissance modérée de la masse monétaire au sens large, évaluée à 3,81% à fin juin 2025 par rapport à fin décembre 2024. Cette progression est principalement due à la hausse des crédits à l'économie, en augmentation de 5,36% sur le premier semestre 2025, contre une croissance de 5,26% pour l'ensemble de l'année 2024. Enfin, la croissance économique a été vigoureuse au cours du premier trimestre de 2025, affichant 4,5% contre 4,2% à la même période de 2024, grâce à une croissance réelle record des secteurs hors hydrocarbures de 5,7% au premier trimestre de 2025 contre 4,3% au premier trimestre de 2024, note encore le CMB de la Banque d'Algérie. Le communiqué souligne enfin que le CMB reste attentif aux évolutions économiques nationales et internationales et se tient prêt à ajuster ses instruments de politique monétaire en fonction des objectifs fixés. Les crédits à l'économie accordés par le secteur bancaire ont atteint 11.256,5 milliards de dinars (mds DA) à fin 2024, enregistrant une hausse de 5,3% sur un an, selon le rapport annuel de la Banque d'Algérie. Cette évolution traduit « une dynamique de financement stable », a souligné la Banque centrale, précisant que les banques publiques ont assuré 72,9% de l'accroissement global des crédits, contre 27,1% pour les banques privées. Par statut juridique, l'encours de crédits accordés au secteur public a atteint 4.567,6 mds DA à fin 2024, contre 4.458,6 mds DA un an auparavant, soit une progression de 2,4%, selon le rapport de la Banque d'Algérie. Le secteur privé a, pour sa part, bénéficié de 6.688,9 mds DA de financements, contre 6.236,3 mds DA à fin 2023, enregistrant une hausse de 7,3%. ■

IMPULSION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Kamel Rezig déroule sa feuille de route

PAR SALIMA H.

La nouvelle stratégie de redynamisation du commerce extérieur dévoilée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, traduit la volonté du gouvernement de libérer le potentiel exportateur national hors hydrocarbures, et d'inscrire l'économie nationale dans une démarche de diversification à long terme, à travers une meilleure gouvernance et une efficacité accrue. La réforme s'appuie sur les résultats probants déjà obtenus en 2025 et se traduisant par l'augmentation des flux commerciaux orientés vers l'Afrique, l'Europe et l'Asie. Une dynamique soutenue par le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE). Pour renforcer cet élan, une feuille de route a été exposée, jeudi 8 janvier 2026, par Kamel Rezig devant la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN). Elle s'appuie sur plusieurs axes dont la restructuration institutionnelle du secteur, la modernisation du commerce extérieur à travers la transformation numérique, le ciblage des secteurs à fort potentiel en matière d'export, l'impulsion du rôle du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) ainsi qu'une réforme législative globale, à travers un projet de loi finalisé et remis au gouvernement pour examen. Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a notamment évoqué lors de son passage à l'APN, la préparation du lancement d'un guichet unique numérique pour les exportateurs activant dans les différents secteurs. M. Rezig a estimé que le guichet, qui permettra de simplifier les procédures, renforcer la transparence et accélérer la cadence du traitement des dossiers, constitue un «progrès majeur dans le domaine de l'exportation, car il contribuera significativement à l'augmentation des exportations na-

tionales hors hydrocarbures et au renforcement de la compétitivité des produits algériens sur les marchés extérieurs». Le nouvel outil numérique facilitera notamment, selon le ministre, la prise en charge des préoccupations des opérateurs, la prise de rendez-vous en ligne, et l'obtention des documents nécessaires aux opérations d'exportation. La restructuration annoncée du secteur à travers la création de deux organismes nationaux spécialisés dans la promotion des exportations hors hydrocarbures et dans le suivi et l'encaissement des importations, a été également au centre de l'exposé du ministre qui a fait savoir que la définition du règlement intérieur est entrée dans sa phase finale, en prélude à son adoption. La création des deux organismes intervient en application des instructions du président de la République, qui a ordonné la dissolution de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) et la création de deux organismes : le premier char-

gé d'appuyer et d'encourager les exportations, et le second spécialisé dans l'organisation et l'encadrement des importations. Le ministre a souligné l'importance de cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre de la restructuration du système du commerce extérieur, en vue de renforcer la gouvernance et l'efficacité et donner un véritable élan à la hausse des exportations hors hydrocarbures. Le ministre a fait savoir également que son département avait finalisé l'élaboration du projet de loi sur le commerce extérieur, qui est actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement (SGG). Il a également évoqué la stratégie de son secteur en matière de promotion du produit local, affirmant que 2026 sera «l'année de l'exportation et de la promotion du label «Made in Algeria», ajoutant qu'elle sera marquée par un programme intensif de salons organisés à cet effet, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. ■

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouliouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDIAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.



UNE CÉLÉBRATION HAUTE EN COULEURS ET EN SYMBOLES Yennayer dans toute sa diversité

Sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les festivités nationales de Yennayer 2976 ont été lancées à Béni Abbès. Pendant trois jours, cette célébration met à l'honneur la langue, la culture et le patrimoine amazighs à travers un programme riche, symbolisant l'unité nationale et la diversité culturelle.

PAR HAKIM H

Les festivités nationales marquant le Nouvel An amazigh, Yennayer 2976, ont débuté hier à Béni Abbès, sous le haut patronage du président Tebboune. Du 10 au 12 janvier, l'événement déploie sa 6^e édition du Prix présidentiel de littérature et langue amazighes, sous le slogan vibrant « De Béni Abbès, Yennayer brille pour une Algérie victorieuse ». La cérémonie d'ouverture, présidée par Si El Hachemi Assad, secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), a réuni des conseillers présidentiels, un représentant du ministère de la Défense, la délégation nationale à l'enfance, Meriem Cherfi, des autorités locales et des invités de marque. Le lancement a été marqué par l'inauguration d'une fresque intitulée « L'arabité et l'amazighité », réalisé-

sé sous l'égide du musée national de la calligraphie islamique de Tlemcen. Les fanfares de la Garde républicaine et de la Protection civile ont donné le ton festif. Le programme est chargé : marché de Yennayer avec des stands de livres pour auteurs et créateurs, des espaces dédiés aux start-up, une conférence scientifique sur « la dimension historique et civilisationnelle de Yennayer et son lien avec le calendrier agricole », animée par des chercheurs et des universitaires nationaux, des spectacles artistiques, des expositions artisanales (22 exposants) exaltant le patrimoine amazigh, un atelier de traduction arabe-tamazight et un forum pour enfants sur « Yennayer : symbole de diversité et d'unité ». « Cette manifestation incarne la fierté d'appartenir à une Algérie unie et victorieuse », a déclaré Si El-Hachemi Assad vendredi, lors du

départ de la caravane depuis Alger, via Oran et Béchar, en direction de Béni Abbès. Un clin d'œil au mégaprojet ferroviaire Béchar-Béni Abbès-Tindouf-Gara Djebilet. La cérémonie de départ de la caravane, qui s'est tenue à la gare de l'aéroport Houari Boumediene, a réuni le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, celui de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, ainsi que divers représentants officiels. À cette occasion, Azouz Nasri a salué cette initiative comme un hommage à « la profondeur de l'histoire, de la culture et des traditions algériennes ». Les célébrations s'étendent à tout le territoire national. Brahim Boughali a souligné la « place immuable de la langue amazighe dans l'identité nationale » et a promis que l'APN intégrerait Tamazight à ses activités pour en promouvoir l'usage. ■

LA JOURNÉE DU LUNDI 12 JANVIER CHÔMÉE ET PAYÉE



La journée du lundi 12 janvier 2026, correspondant au jour de l'An amazigh, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels

des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, indique jeudi un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. « A l'occasion d'Amenzu n Yennayer, jour de l'An Amazigh, et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du lundi 12 janvier 2026, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée », précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités « sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté », ajoute le communiqué.



PAR BOUALEM B

Pour les Amazighs, Yennayer (Tabtbt ussegas, Ifex ussegas) est le mois de la prévoyance et de l'économie. C'est, en effet, le mois où les provisions accumulées pendant les saisons estivale et automnale commencent à s'amenuiser, où le spectre de la faim est toujours présent, aussi accomplit-on divers rites pour augurer d'une nouvelle année abondante. Amenzu n'Yennayer correspond au 1^{er} janvier du calendrier julien, décalé de 13 jours par rapport au calendrier grégorien en usage actuellement dans le monde. Même si l'on ne sait pas exactement à quelle époque le mot Yennayer est apparu chez les Amazighs, tout porte à croire qu'il proviendrait du mot latin januarius, mois dédié à Janus, dieu des commencements, des portes, des clés et des choix. Différents rites sont observés par les populations amazighes durant cette fête. Éloigner la faim, augurer d'une nouvelle année heureuse, célébrer le

changement du cycle solaire et accueillir les forces invisibles sur terre sont les quatre principales croyances autour desquelles s'articulent tous les rites pratiqués. Le sacrifice d'une bête, asfel, souvent d'une ou de plusieurs volailles pour éloigner les forces maléfiques pouvant être générées par le changement du cycle solaire, un repas copieux, des crêpes, des beignets gonflés, des fruits secs pour écarter la faim et augurer d'une année prospère et enfin la purification de la maison, le changement des ustensiles usagés, des trois pierres du kanoun et des jeux masqués, Amghar n Ucheqquf, pour accueillir les forces invisibles et avoir leurs faveurs. Comme il a ses prescriptions, Amenzu n'Yennayer a aussi de nombreux interdits. Il est ainsi interdit de tisser, de moudre et de manger des plats amers ou piquants pour que la nouvelle année ne soit pas de même goût. Malgré les bruits et les fureurs de l'histoire, ces rites sont à ce jour parfois scrupuleusement respectés dans plusieurs régions d'Afrique du Nord. ■

Éditorial L'EXPRESS

COMMUNION

PAR AIDA MOUNI

Chaque 12 janvier, Yennayer s'impose un peu plus comme un moment cardinal du calendrier national algérien. Bien au-delà d'une simple date symbolique, le Nouvel An amazigh s'affirme désormais comme un espace de convergence où se rencontrent histoire longue, pratiques sociales et affirmation d'une identité plurielle assumée. L'édition 2976 en offre une illustration particulièrement révélatrice, tant par l'ampleur des célébrations que par leur déploiement sur l'ensemble du territoire.

Institutionnalisé comme fête nationale, Yennayer a quitté la seule sphère domestique pour investir les places publiques, les institutions culturelles, les scènes artistiques et même les infrastructures de transport, à l'image de la caravane ferroviaire reliant le Nord au Sud du pays. Ce choix en dit quelque chose d'une volonté politique et culturelle de faire de Yennayer un vecteur d'unité nationale, sans gommer la diversité des pratiques régionales.

Du M'zab aux Aurès, de l'Ouest oranais aux oasis du Sud, chaque région célèbre Yennayer selon ses rituels, ses plats, ses récits et ses rythmes, tout en participant à un récit collectif commun. Cette diversité, constitue la force même de Yennayer. Les rituels

culinaires, les gestes symboliques liés à la terre, à l'eau ou aux saisons rappellent le lien profond entre l'homme et son environnement, hérité d'une civilisation agraire attentive aux cycles naturels. Dans un monde soumis à des bouleversements rapides, cette mémoire paysanne et écologique résonne avec une actualité inattendue. L'autre évolution notable tient à l'entrée de Yennayer dans l'espace contemporain. Les tenues

traditionnelles revisitées, les créations artisanales modernisées, les concerts mêlant répertoires amazighs, rai ou expressions urbaines témoignent d'une culture vivante, en mouvement. À Oran comme à Alger, à Ghardaïa comme à Béni Abbès, la fête devient aussi un levier économique, valorisant le savoir-faire local, les créateurs et les artisans, sans rompre avec l'authenticité. Les programmes culturels qui accompagnent Yennayer 2976 reflètent la richesse et la diversité du patrimoine amazigh. Théâtres, salles de concerts, centres culturels et musées proposent des expositions, des lectures, des conférences et des ateliers qui donnent vie aux « savoir-faire » locaux.

Tandis que des « rencontres » avec des écrivains et des chercheurs permettent de relier tradition et création contemporaine. Sur le plan institutionnel, la présence croissante de la langue amazighe dans les espaces officiels, culturels et parlementaires « accompagne » cette dynamique. Elle traduit une « reconnaissance » progressive mais structurante de l'amazighité comme pilier constitutif de l'identité nationale, aux côtés de l'arabité et de l'islam. Yennayer 2976 démontre que le Nouvel An amazigh n'est pas un simple héritage figé. C'est un moment de transmission, de rencontres et de continuité. L'Algérie ne se limite pas à regarder son passé, avec Yennayer. Elle réaffirme ce qu'elle est, un pays pluriel, uni par sa mémoire commune et résolument tourné vers l'avenir.

Conseil de la nation

LE TEXTE CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE BIENTÔT EN PLÉNIÈRE



La Commission de la défense nationale au Conseil de la nation a auditionné, jeudi passé le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, concernant le texte de loi criminalisant la colonisation française en Algérie avant sa présentation à la séance plénière prévue le 19 janvier en cours, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. Au cours de cette réunion présidée par Nour El Hadj, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Tacherift a passé en revue dans son exposé sur ce texte de loi, le contexte historique et juridique sur lequel s'appuie ce texte, en ce qu'il s'inscrit dans le cadre «du devoir national et moral qui dicte la criminalisation des crimes perpétrés par la colonisation française en Algérie, étant des crimes graves, imprescriptibles, et qui ne peuvent jamais être ignorés ni oubliés sans une reconnaissance explicite et responsable». «Ce texte incarne l'attachement de l'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la préservation de sa mémoire nationale et à la protection de sa souveraineté historique», et «consacre le droit du peuple algérien à la justice et à l'équité pour ce qu'il avait subi comme meurtres, torture, déplacements forcés, destruction méthodique et effacement des constantes de son identité». Le ministre a également souligné que «la reconnaissance des crimes coloniaux constituent une base pour l'établissement de relations fondées sur la vérité et le respect mutuel, un hommage aux sacrifices des martyrs et un message éternel aux générations présentes et futures que la mémoire nationale est une ligne rouge». A l'entame de la séance qui s'est déroulée en présence du vice-président du Conseil de la nation chargé des affaires législatives et des relations avec le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale (APN), représentant le gouvernement, Mourad Lakhal, le président de la commission avait précisé, que l'examen du texte de ce projet de loi s'inscrit en droite ligne avec «l'intérêt que l'Etat accorde aux questions de la Mémoire nationale et à la préservation des constantes historiques». Il a souligné que «la colonisation française de l'Algérie constitue l'une des expériences coloniales les plus graves que l'histoire moderne ait connues, au regard des crimes et des violations graves et systématiques commis à l'encontre du peuple algérien durant la période allant de 1830 à 1962, ainsi que des lourds sacrifices et des profondes souffrances humaines qui en ont résulté». Le texte de loi vise à «criminaliser ces pratiques et leurs effets directs et indirects, à consolider la justice historique et à consacrer le droit du peuple algérien à la reconnaissance et à l'équité dans un cadre souverain conforme aux dispositions de la Constitution et aux constantes nationales», a-t-il dit. Le ministre a répondu aux questions et observations des membres de la Commission en fournissant des explications détaillées. La Commission de la défense nationale «s'attelle à l'élaboration du rapport préliminaire relatif à ce texte afin de le présenter aux membres du Conseil de la nation lors d'une plénière, prévue le lundi 19 janvier 2026», conclut la même source.

REVUE EL DJEÏCH : « Les Algériens feront front contre toute tentative de déstabilisation »

L'Algérie, terre des Chouhada éternellement debout, relèvera tous les défis, barrera la route aux ennemis, et restera « immunisée, forte, unie et victorieuse »

La revue El Djéich entame 2026 sur les chapeaux de roues, avec un éditorial qui vibre d'optimisme et de défi. Intitulé « Un nouvel an avec une volonté plus forte », il convie les Algériens à unir leurs forces, armés de « volonté, détermination et ambition », pour bâtir « l'Algérie nouvelle et victorieuse ». Face aux menaces, la cohésion nationale reste la clé pour tracer la route du progrès. L'année 2025 s'achève en apotheose au Conseil de sécurité de l'ONU, où l'Algérie, membre non permanent, livre des « batailles marathoniennes pour le triomphe des causes justes ». Elle se pose en « voix de la vérité et de la justice » pour la Palestine, n'épargnant aucun effort pour stopper l'« agression sioniste barbare » contre Gaza. Massacres horribles et crimes inhumains dénoncés, l'Algérie martèle l'urgence d'un État palestinien avec Al Qods pour capitale. Sur le front sahraoui, elle défend le droit à l'autodétermination, fustigeant les « violations continues de l'occu-



pant marocain » qui piétine les conventions internationales. En Afrique, l'Algérie tonne contre la marginalisation historique du continent, appelle à réparer l'injustice et prône l'union des rangs. Ces prises de position, « unanimement appréciées », lui valent la confiance des pairs. El Djéich dresse le bilan des initiatives phares abrégées par Alger en 2025 : la 12e Conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Processus d'Oran 2025), le colloque international sur les crimes du colonialisme, la 4e Foire commerciale intra-africaine, la 4e Conférence africaine sur les start-ups. Ajoutez un rôle clé au Conseil économique et social de l'ONU. Autant de victoires qui propulsent l'Algérie sur la scène mondiale. Ces triomphes extérieurs font écho à la « grande dynamique de développement » intérieure. Énergie, mines, infrastructures, logement, santé : tous les secteurs avancent à vive allure. Les réalisations économiques et sociales, « à un rythme accéléré », matérialisent les sacrifices collectifs. Les jeunes, « locomotive du pays », bénéficient d'un soutien total, comme l'a rappelé Tebboune, chef suprême des forces armées. Dans ses vœux pour 2026, le président proclame : « Le nouvel an sera, si Dieu le veut, une source de fierté et de rayonnement pour toutes les Algériennes et tous les Algériens, grâce aux accomplisse-

ments et sacrifices dans divers domaines, pour que l'Algérie accède au rang des pays émergents en toute quiétude. » El Djéich y voit le sceau d'une « approche clairvoyante » des autorités, portée par la conscience populaire et les institutions, ANP en tête. Héritière fidèle de l'ALN, l'Armée nationale populaire veille avec « détermination et sincérité » : disponibilité opérationnelle accrue, capacités de combat renforcées, sécurité et stabilité assurées. Elle contribue au projet national, comme en attestent ses résultats 2025 : échecs au terrorisme et au crime organisé, frontières sécurisées. La revue rappelle les mots du général Saïd Chane-griha, chef d'état-major : redoubler d'efforts via « l'innovation, l'esprit d'initiative et les actions intelligentes » pour éradiquer le terrorisme et contrer les barons de la drogue. Objectif : déjouer toute menace à l'intégrité territoriale, populaire et souveraine. Un « devoir sacré » pour ces « valeureux défenseurs ». « Resserrons nos rangs, consolidons cohésion, harmonie et unité nationale, imprégnés de responsabilité, devoir et loyauté envers la Patrie », assène l'éditorial en conclusion. Ainsi, l'Algérie, terre des Chouhada éternellement debout, relèvera tous les défis, barrera la route aux ennemis, et restera « immunisée, forte, unie et victorieuse ». R.N.

POUVOIR D'ACHAT, RÉFORMES ET AMBITIONS ÉLECTORALES Les partis en ordre de marche

PAR HAKIM H.

Les partis politiques ont marqué leur prescendance ce week-end par diverses activités. Les discours étaient, pour certains, dominés par la décision du président Abdelmadjid Tebboune d'importer un million de têtes de moutons en vue de l'Aïd el-Adha, et pour d'autres, par des priorités programmatiques et électoralistes. Le Front de libération nationale (FLN) a applaudi cette mesure, la qualifiant d'« initiative courageuse et souveraine ». Selon son communiqué, cette décision place « l'intérêt des citoyens, leur niveau de vie et leur bien-être au cœur des priorités de l'État algérien sous la direction éclairée du président Tebboune ». Le parti y voit une décision « décisive et concrète » pour booster le pouvoir d'achat, inscrite dans un projet national ambitieux. Il a aussi vanté le rôle de l'État en matière de dignité citoyenne, exemption d'impôt pour les plus vulnérables, hausses historiques de salaires, allocations pour retraités et chômeurs. « Le FLN salue la détermination de l'État à protéger le pouvoir d'achat, à maintenir la gratuité de l'éducation, des soins et du logement, piliers



d'une vision sociale juste pour la prospérité de tous », conclut le communiqué. Pour sa part, le Front des forces socialistes (FFS) a tenu des rencontres régionales pour exposer aux nouvelles visions organiques et programmatiques pour les élections à venir en réitérant son appel à un « dialogue national, inclusif, transparent et responsable », réunissant classe politique et institutions, pour « redonner espoir au peuple et restaurer sa confiance ». Cette démarche, selon le FFS, va renforcer la cohésion nationale, préviendrait les dérives autoritaires et renforcerait la défense du pays pour qu'il puisse faire face tant aux défis internes qu'externes. À Boussaâda, le secrétariat général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a réuni cadres et militants pour « conjurer les efforts et préserver les acquis de la nouvelle Algérie ». Sous Tebboune, le pays a progressé dans divers domaines, qu'il s'agit de valoriser. Bouden insiste sur le renforcement du Front intérieur contre les tentatives de déstabilisation, et sur les élections comme opportunité de consolider le lien citoyen-institutions. Le Front El Mousakbal réaffirme quant à lui ses principes posés lors de son dernier congrès : soutien ferme à l'État-nation, aux institutions républicaines et au processus de développement, « loin du populisme et de la démagogie ».

Cette ligne réformatrice s'aligne sur « les messages clairs des décisions et la vision éclairée des institutions ». Quant à Abdelkader Bengrina, président du mouvement El-Binna, il a laissé entendre vendredi dernier, lors de la session du Conseil consultatif national (Choura), qu'il pourrait ne pasachever son mandat. Élu en 2018 succédant au fondateur Mustapha Belmehdi, il avait été reconduit en mai 2023. Cette annonce survient alors que le Parlement examine le projet de loi organique sur les partis. L'article 42 limite le mandat du président à cinq ans, renouvelable une seule fois, avec un organe délibérant et un exécutif au niveau national. ■

LES TRANSPORTEURS RASSURÉS Retour à la normale

La grève des transporteurs, entamée en début d'année en signe de protestation contre quelques dispositions contenues dans le projet de loi portant code de la route, a connu son épilogue, et ce, au lendemain de l'audience accordée par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, à une délégation représentant les principales organisations syndicales du secteur. Celles-ci ont confirmé la reprise du transport de voyageurs et de marchandises, soulignant que leurs revendications avaient été entendues par les hautes autorités du pays. Les syndicats et le ministère de tutelle devraient se retrouver en cours de semaine pour examiner les questions restées en suspens.

PAR MERIEM K.

Les représentants des syndicats du secteur des Transports ont affirmé, jeudi, à l'issue de l'audience que leur a accordée le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, la reprise des activités de transport des voyageurs et des marchandises, saluant la prise en charge de leurs préoccupations par les hautes autorités du pays. La reprise a été confirmée par le secrétaire général du Syndicat des chauffeurs de taxi, affilié à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Sid Ali Ait El-Hocine. Ce dernier a indiqué que cette rencontre prouve que « les hautes autorités du pays ont pris en considération les revendications des transporteurs, notamment après la campagne acharnée menée contre notre pays par des parties étrangères ». Il a, en outre, évoqué la possibilité de revoir certaines dispositions contenues dans le projet de loi sur le code de la route, en particulier celles relatives aux sanctions, rassurant les transporteurs quant à « la prise en charge effective de leurs préoccupations par les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ».

De son côté, le président de l'Union nationale des transporteurs, relevant du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Bilal Mohamed, a salué la prise en charge par les hautes autorités du pays des préoccupations soulevées, mettant en



avant la conscience dont ont fait preuve les transporteurs qui ont placé l'intérêt suprême de la nation au-dessus de toute autre considération.

Dans le même sillage, le président de l'Organisation nationale des transporteurs algériens, Hocine Bouraba, a remercié les hautes autorités du pays « pour les efforts déployés afin de sensibiliser les transporteurs aux risques de dérapage qui étaient alimentés par des parties étrangères ». Par ailleurs, le président de la Fédération nationale des chauffeurs de taxi, Ben Garsallah Ahcene, a indiqué que la réunion tenue avec le président du Conseil de la nation a apporté « un soulagement » aux syndicats du secteur des transports, les

quels ont démontré « une grande conscience pour parvenir à des solutions consensuelles et des résultats satisfaisants ».

Quant au président de la Fédération nationale du transport des voyageurs et des marchandises, Boucheït Abdelkader, il a souligné l'importance de cette rencontre qui a permis de passer en revue les différentes préoccupations des transporteurs, que le président du Conseil de la nation s'est engagé à « transmettre aux plus hautes autorités pour examen ». Il y a lieu de préciser qu'une réunion devrait être tenue en cours de semaine entre les syndicats du secteur et le ministère de tutelle pour examiner les questions restées en suspens, notamment le projet de loi portant

code de la route, qui a suscité une vive inquiétude parmi les professionnels.

Pour rappel, le ministère de l'Intérieur a décidé de relancer le Conseil national du transport routier (CNTR). Il se compose des représentants du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, du ministère des Finances, du ministère des Travaux publics, du ministère de l'Industrie, du ministère des Moudjahidines et des syndicats du secteur. Le CNTR interviendra entre autres dans les questions liées à la tarification, à l'importation des pièces de rechange, au renouvellement du parc national de transport routier, aux impôts, et à la réglementation régissant la profession. ■

RÉUNI EN AG EXTRAORDINAIRE

Le CSJ examine son rapport annuel 2025



Le Conseil supérieur de la jeunesse a tenu, hier, son assemblée générale extraordinaire consacrée à la présentation du rapport annuel pour l'année 2025 qui contient le bilan des activités réalisées ainsi que les perspectives d'action future en faveur de l'autonomisation politique et économique des jeunes.

Le ministre de la Jeunesse chargé du CSJ, Mustapha Hidaoui, qui a supervisé l'ouverture des travaux de l'AG par visioconférence, a souligné que ce rapport, qui sera prochainement soumis au Président de la République, s'inscrit dans une démarche d'évaluation et de valorisation des acquis de l'année écoulée.

Selon le ministre, le rapport comprend une représentation des activités et événements majeurs et met en lumière les obstacles ainsi que les échecs que son instance s'emploie à corriger à l'avenir. Il examine également les procédures organisationnelles, administratives et financières du Conseil, ainsi que les diverses activités menées au cours de l'année écoulée, tant au niveau central que local.»

Précisant que plus de 25 000 jeunes ont participé aux événements, qui étaient organisés par le Conseil en

sus des activités virtuelles, M. Hidaoui a fait savoir que le rapport, soumis à la validation des membres du Conseil, aborde les préoccupations essentielles suivies durant l'année 2025, notamment l'éducation, la vie universitaire, l'emploi, l'environnement, l'entrepreneuriat et la diplomatie de la jeunesse. Le ministre a estimé que l'année écoulée a constitué une plateforme majeure d'action s'articulant autour

la participation en général, et la participation politique en particulier.» M. Hidaoui a salué, par ailleurs, l'ensemble des décisions prises en faveur de la jeunesse au cours de l'année 2025, à l'instar de la décision du président de la République de revaloriser l'allocation chômage, ainsi que la création prochaine de zones d'activité ainsi que la levée des divers obstacles auxquels font face les jeunes, que ce soit dans le domaine des start-up ou ailleurs, et ce, en concertation avec les secteurs concernés.

Il a dans ce sens affirmé que le Conseil soumettra au président de la République, dès la fin du mandat annuel de son bureau en mars prochain, un autre rapport qui présentera un état des lieux détaillé de la situation de la jeunesse en Algérie. Ce document portera notamment sur l'autonomisation économique et politique, laquelle constitue « l'un des axes fondamentaux actuellement en cours de développement et de promotion ». À cet égard, il a appelé les jeunes à participer à la vie politique, particulièrement à l'approche des échéances législatives et locales, en s'impliquant dans le paysage électoral et en contribuant à la prise de décision, tant au niveau national que local. » ■

Amélioration des soins pour les migrants UN ACCORD ENTRE LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET L'OIM

Le ministère de la Santé et l'Organisation internationale pour les migrants (OIM) ont signé un mémorandum d'entente pour l'amélioration des services sanitaires et le renforcement de l'aide apportée aux migrants et aux réfugiés, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Le mémorandum a été signé jeudi par le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, et la directrice générale de l'OIM, Mme Amy Pope. La signature de cet accord consacre la volonté des deux parties de « consolider les relations de partenariat et d'élargir les domaines de coopération, en vue d'améliorer la prise en charge sanitaire des migrants et des réfugiés, et de renforcer la réponse sanitaire face aux différents défis y afférents », selon le communiqué.

Cette démarche vise à « améliorer les services sanitaires et à renforcer l'aide apportée aux migrants et aux réfugiés, notamment les catégories les plus vulnérables », précise le document, ajoutant que les domaines de coopération entre les deux parties couvrent « le renforcement des capacités des professionnels de la santé à travers des programmes de formation ciblée, le soutien aux infrastructures sanitaires, selon les besoins identifiés, et la préparation aux situations d'urgence et aux crises sanitaires ».

Elle tend également à « renforcer les capacités des régions frontalières en matière de contrôle sanitaire, améliorer l'efficacité du système de surveillance épidémiologique, garantir l'accès aux services de santé, outre l'échange d'expertises et la réalisation d'études sur des questions d'intérêt commun », ajoute le texte.

Dans ce contexte, le ministre de la Santé a souligné que la signature de ce mémorandum s'inscrit dans le cadre de « l'attachement de l'Etat algérien aux principes de la solidarité humaine et de son engagement constant à garantir le droit à la santé au profit des réfugiés et des migrants, conformément aux lois nationales et aux chartes internationales y afférentes », une approche qui « puise ses racines dans les valeurs authentiques du peuple algérien et les principes nobles de la glorieuse Révolution nationale, fondés sur le soutien aux causes justes, le respect de la dignité humaine et l'ancrage des valeurs de solidarité et d'entraide humaine ».

Il a, dans ce sens, mis en exergue l'importance de renforcer la coordination et la concertation avec les partenaires internationaux, afin de contribuer au « développement des mécanismes de coopération et à l'amélioration de la réponse sanitaire aux différents défis ».

Pour sa part, la directrice de l'OIM a loué les efforts de l'Algérie en matière de prise en charge sanitaire des réfugiés et des migrants, saluant la politique adoptée et les mesures prises pour garantir leur accès aux soins et aux services médicaux.

Mettant en avant « le rôle stratégique » de l'Algérie en tant que « facteur de stabilité et de solidarité dans la région », Mme Pope a réaffirmé « l'engagement permanent de son organisation à poursuivre la coopération avec le secteur de la santé en Algérie ».

ÉNERGIE :

Adjal évalue plusieurs projets du secteur

PAR INES B.

«Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé aujourd'hui, jeudi 8 janvier 2026, une réunion avec plusieurs hauts responsables de son ministère et des services qui lui sont rattachés. Cette réunion a porté sur l'examen de plusieurs dossiers relatifs au fonctionnement et à la gestion du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, notamment les réserves stratégiques, les projets prioritaires de systèmes informatiques, et le modèle de consommation énergétique», indique un communiqué du ministère publié sur la page officielle Facebook de Sonelgaz. Au cours de cette réunion, qui s'est tenue au ministère, le ministre a écouté les présentations et a donné son avis sur les sujets abordés. M. Adjal a également présidé une réunion consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs au fonctionnement et à la gestion du secteur, notamment l'examen du projet de budget de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et l'examen du projet énergétique Taqathy+. Lors de cette réunion, qui s'est tenue au niveau ministériel et à laquelle ont participé plusieurs hauts responsables, ainsi que le directeur de l'Autorité de régulation de l'électricité et du gaz, le ministre a écouté les présentations faites afin de donner un certain nombre de directives concernant les dossiers en discussion. Notons que le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables tient régulièrement de nombreuses réunions pour piloter et évaluer son secteur, couvrant des sujets allant de la performance de {Link: Sonelgaz aux

Le fonctionnement et la gestion du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, les réserves stratégiques, les projets prioritaires de systèmes informatiques, et le modèle de consommation énergétique ont été les sujets abordés lors d'une réunion qui a regroupé, jeudi, le ministre Mourad Adjal et les hauts responsables du secteur.



préparatifs pour l'été 2026, en passant par la numérisation, le développement énergétique des nouvelles wilayas et les systèmes d'information, avec des rencontres fréquentes avec les cadres ministériels, Sonel-

gaz et le COMENA. Ces réunions montrent une activité intense de la part du ministre pour moderniser le secteur, assurer la continuité du service et développer les énergies renouvelables en Algérie. I.B.

IL EST ACTUELLEMENT AU NIVEAU DU GOUVERNEMENT

Le projet de loi sur le commerce extérieur finalisé

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations prépare le lancement d'un guichet unique numérique pour les exportateurs, afin de faciliter les procédures et de réduire les délais de traitement, a indiqué jeudi le ministre du secteur, M. Kamel Rezig. Lors d'une audition devant la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mme Samira Barhoum, présidente de la commission, M. Rezig a précisé que ses services œuvrent à «la préparation du lancement d'un guichet unique numérique pour les exportateurs activant dans les différents secteurs, qui permettra de simplifier les procédures, de renforcer la transparence et d'accélérer la cadence du traitement des dossiers», selon l'APS. Grâce à ce nouvel outil numérique, les opérateurs pourront obtenir

les documents nécessaires à leurs opérations d'exportation dans les meilleurs délais, sans avoir à se déplacer à Alger, et pourront également prendre les rendez-vous en ligne afin de faciliter l'examen de leurs préoccupations, selon le ministre. M. Rezig a estimé que ce guichet constitue un «progrès majeur dans le domaine de l'exportation, car il contribuera significativement à l'augmentation des exportations nationales hors hydrocarbures et au renforcement de la compétitivité des produits algériens sur les marchés extérieurs». À cette occasion, le ministre a salué les efforts déployés pour élargir la base des opérateurs impliqués dans la dynamique d'exportation, soulignant que ce nombre avait atteint près de 1800 exportateurs au cours des dix (10) premiers mois de 2025.

Évoquant les deux organismes nationaux spécialisés dans la promotion des expor-

tations hors hydrocarbures et dans le suivi et l'encadrement des importations, dont la création a été ordonnée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre a fait savoir que la définition du règlement intérieur est entrée dans sa phase finale, en prélude à son adoption. La création de ces deux organismes intervient en application des instructions du président de la République, qui a ordonné la dissolution de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) et la création de deux organismes : le premier chargé d'appuyer et d'encourager les exportations, et le second spécialisé dans l'organisation et l'encadrement des importations. Dans le même sillage, M. Rezig a révélé que son département avait finalisé l'élaboration du projet de loi sur le commerce extérieur, qui est actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement (SGG).

CACI

Journée d'information sur la loi de finances 2026

La loi de finances 2026 a été au centre d'une journée d'information, organisée jeudi à Alger, au profit des opérateurs économiques, afin d'expliquer les principales nouvelles dispositions de cette loi et leur impact sur les entreprises.

Cette rencontre, organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), s'est tenue sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en présence de représentants du ministère des Finances et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que d'un nombre d'opérateurs économiques.

À l'occasion de cette journée, les différentes mesures contenues dans la loi de finances 2026 ont été présentées et débattues, en mettant la lumière sur les procédures fiscales et douanières visant à soutenir l'activité économique et à améliorer le climat des affaires.

Dans son allocution, le président de la CACI, Tayeb Chebab, a souligné que parmi les axes fondamentaux de cette loi figurent la régulation et l'organisation du marché national, la lutte contre les pratiques illicites, le renforcement de la transparence et la consécration de la bonne gestion administrative, ce qui est, selon lui, à même d'améliorer le climat des affaires, de simplifier les procédures, de lutter contre la bureaucratie et de faciliter l'accès des opérateurs économiques aux différents avantages et incitations prévus par la loi.

La consécration par les pouvoirs publics de la culture du dialogue, de l'ouverture et de la communication directe avec les différents acteurs économiques est la meilleure solution pour la prise de décisions judicieuses, a-t-il affirmé, insistant sur la place de choix qu'occupe l'opérateur économique en tant que partenaire clé dans la concrétisation des politiques publiques et la réalisation des objectifs du développement durable (ODD).

De leur côté, les représentants de la Direction générale des impôts (DGI) ont évoqué les principales mesures fiscales contenues dans la LF 2026, notamment la simplification des procédures fiscales, le renforcement de la conformité fiscale et de l'inclusion financière et la mobilisation des ressources fiscales, ainsi que le soutien de l'activité économique et la préservation du pouvoir d'achat.

Des cadres de la Direction générale des douanes ont également fourni des explications sur les principales mesures prévues par la LF 2026 au profit des opérateurs économiques, d'autant que cette journée d'information leur a permis d'obtenir des éclaircissements concernant certains articles de cette loi, notamment ceux relatifs au volet fiscal.

POUR LA CRÉATION D'UN CENTRE D'APPUI DE L'ENTREPRENEURIAT

La NESDA et l'ENST signent une convention

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a signé, jeudi, une convention de coopération et de partenariat stratégique avec l'École nationale supérieure du tourisme (ENST), portant sur la création et l'animation d'un centre de développement de l'entrepreneuriat au niveau de l'établissement, en vue de soutenir l'esprit entrepreneurial chez les étudiants et diplômés et de les accompagner dans le lancement de leurs projets sectoriels, selon l'APS.

Signée au siège de l'ENST (Alger) par le directeur de la NESDA pour la région Alger-Centre, M. Fateh Sid, et le directeur général de l'École, Nabil Boulemkhali, cette convention vise à instaurer un cadre opérationnel alliant formation académique et exigences du monde des affaires, à travers l'accompagnement des étudiants et diplômés de l'ENST dans la concrétisation de leurs idées et leur transformation en projets économiques réalisables dans le secteur du tourisme, contribuant ainsi

au soutien de l'économie nationale et à la création d'emplois durables. En vertu de cette convention, la NESDA s'engage à fournir des conseils et un accompagnement technique et financier aux porteurs de projets, à contribuer à l'élaboration de plans d'action annuels, et à organiser des sessions de formation spécialisées selon les normes de l'Organisation internationale du Travail (OIT), tout en œuvrant à la valorisation des expériences entrepreneuriales réussies pour motiver les étudiants.

Dans ce cadre, le centre de développement de l'entrepreneuriat qui sera créé proposera des programmes de formation intensifs visant à doter les étudiants de compétences dans la gestion et le développement de micro-entreprises. Ces formations seront sanctionnées par des certificats de formation conjoints, permettant aux diplômés de bénéficier des différents dispositifs de financement conformément à la législation en vigueur.

TRAVAUX PUBLICS :

Lancement d'une vaste opération de maintenance routière et autoroutière

Huit entreprises de construction, appuyées par 450 ouvriers et 60 engins de chantier de divers types, ont été déployées pour une opération d'entretien routier, lancée, hier, par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.



PAR INÈS B.

«Conformément aux instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures, M. Abdelkader Djellaoui, une opération d'entretien routier a été lancée à la sortie du tunnel de Chaoua à Khraissia, sur le deuxième périphérique de la capitale, reliant Zeralda (wilaya d'Alger) à Hammadi (wilaya de Boumerdès)», a indiqué hier le ministère dans sa page officielle Facebook. Cette opération, ajoute-t-on, s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Ali Boulrabah, ainsi que de hauts responsables du ministère, des directeurs des travaux publics des wilayas de Tipaza, Alger, Blida, Bouira et Boumerdès, de représentants des organismes, institutions et entreprises publiques sous sa tutelle, et des entreprises privées participant à l'opération.

Dans ce contexte, tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés pour assurer le succès de cette opération. «Huit entreprises de construction, appuyées par 450 ouvriers et 60 engins de chantier de divers types, ont été déployées afin d'assurer une intervention rapide et efficace pour améliorer l'état de la route et renforcer la sécurité des usagers. Cette opération sera étendue à l'ensemble des autoroutes, routes nationales et wilayales, dans le but d'améliorer la qualité du service offert aux usagers», conclut le ministère dans son communiqué. Notons que le ministère des Travaux publics a lancé dès le début 2026 une vaste opération de maintenance routière et autoroutière, priorisant l'entretien et le développement du réseau national, avec des instructions fermes pour démarrer les projets 2026 dès le début de l'année pour améliorer la mobilité et le désenclavement.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation, incluant la formation et la numérisation, et fait suite à des budgets dédiés, comme les 60 milliards de DA alloués pour 2024. L'accent est mis sur la maintenance et le développement du réseau routier pour garantir la durabilité des infrastructures. Une opération d'envergure est en cours sur le réseau autoroutier. Des programmes complémentaires ciblent des wilayas comme Djelfa, Khenchela et Tissemsilt pour le désenclavement et la connectivité. Le secteur vise une feuille de route axée sur la performance, la formation (avec un cahier des charges pour l'école de Djelfa) et la numérisation. Les objectifs étant d'améliorer la mobilité et la décongestion, notamment dans la capitale, et de renforcer le développement local et la qualité des infrastructures publiques.

I.B.

TRAFIC AÉRIEN :

la demande mondiale progresse de 5,7 % en novembre 2025

La demande globale de transport aérien de passagers, mesurée en revenu-passagers kilomètres (RPK), a augmenté de 5,7 % en novembre 2025 par rapport à novembre 2024, portée par le rebond des flux internationaux, selon l'Association internationale du transport aérien (IATA). Avec un taux de remplissage moyen de 83,7 %, au plus haut pour un mois de novembre, les compagnies tirent pleinement parti d'une offre limitée par les retards de livraisons d'avions et de moteurs. Le trafic international reste le moteur de la croissance avec une hausse de 7,7 %, un remplissage porté à 84,0 %,

également record pour un mois de novembre, contre une progression plus modérée de 2,7 % pour les marchés domestiques. «Les facteurs de remplissage ont atteint un nouveau record de 83,7 % pour le mois, alors que les compagnies continuent de répondre à une demande en hausse dans un contexte de contraintes persistantes de capacité liées aux difficultés de la chaîne d'approvisionnement aéronautique», a commenté Willie Walsh, directeur général de l'IATA. Il appelle les avionneurs à accélérer la cadence : «Le carnet de plus de 17 000 commandes d'avions atteint en 2025 doit être réduit en 2026.

» En trafic international, les transporteurs d'Asie-Pacifique enregistrent une hausse de 9,3 % de la demande, avec un taux de remplissage de 85,8 %, malgré un ralentissement des flux entre la Chine et le Japon sur fond de tensions géopolitiques. L'Europe progresse de 6,8 % en demande internationale pour un coefficient de 85,6 %, tandis que le Moyen-Orient reste très dynamique (+9,6 % de demande, 81,4 % de remplissage), soutenu par les hubs de la région. L'Afrique apparaît comme le marché le plus dynamique, avec une hausse de 11,2 % de la demande internationale

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : 16 MÉDICAMENTS INDISPONIBLES SUR 6 500

Sur un total de 6 500 médicaments commercialisés localement, le secteur enregistre actuellement l'indisponibilité de 16 médicaments en raison de leur rareté sur le marché international. C'est ce qu'a révélé, jeudi, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, lors de son intervention à une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales. Le ministre a souligné, à cet effet, qu'il existe des produits de substitution pour pallier ce manque, outre une nette amélioration de la disponibilité des médicaments au niveau de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH). Par ailleurs, M. Kouidri a fait état du lancement de plusieurs projets à travers le territoire national pour la production de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, ce qui permettra, à court terme, de réduire de 60 % la facture d'importation de ces intrants, selon l'APS. M. Kouidri a précisé que le groupe Saidal avait lancé la mise en œuvre de plusieurs projets importants, et d'autres sont inscrits, lesquels contribueront à réduire les importations nationales de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, estimées actuellement à 3 milliards de dollars.

Après avoir mis en exergue le bond qualitatif réalisé par l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, avec un taux de couverture des besoins du marché par la production locale avoisinant 82 %, le ministre a souligné que l'Algérie figure parmi les quelques pays ayant opté pour ce type d'investissements à caractère stratégique, visant à assurer localement la disponibilité des matières premières destinées à la fabrication des médicaments, après l'acquisition des technologies de production nécessaires. Pour M. Kouidri, la consécration de la souveraineté sanitaire passe inéluctablement par la production locale de matières premières, une orientation que le secteur s'emploie à concrétiser à travers le groupe Saidal, par le lancement de plusieurs projets stratégiques de fabrication de

matières premières destinées notamment à la production de médicaments anticancéreux, d'antibiotiques, de médicaments pour les maladies cardiovasculaires, et d'antidiabétiques, d'anti-inflammatoires, d'hormones, de paracétamol et autres, en sus de projets associant des laboratoires privés disposant de capacités de production significatives. S'agissant de la stratégie du secteur en matière d'organisation de la fabrication des médicaments et des produits pharmaceutiques, et de mise en place de mécanismes visant à éviter leur pénurie, le ministre a assuré que le secteur accorde la priorité à la disponibilité de produits de qualité, par la régulation et l'organisation du marché du médicament, la limitation des importations anarchiques, et l'encouragement des investisseurs à se tourner vers la fabrication de dispositifs médicaux. À une autre question sur les tests et produits utilisés pour le diagnostic des allergies, de l'asthme et de la rhinite allergique chronique, M. Kouidri a indiqué que le secteur poursuivait sa politique d'encouragement de l'investissement dans ce domaine, faisant état du lancement de plusieurs projets de localisation de l'industrie de médicaments novateurs par des producteurs algériens, en partenariat avec des laboratoires étrangers spécialisés. Le secteur s'attèle aussi à orienter les investisseurs vers la production de médicaments et de produits pharmaceutiques qui étaient auparavant importés, a précisé le ministre, affichant l'engagement du secteur à assurer la disponibilité de ce type de préparations de diagnostic et à répondre aux demandes exprimées par l'Institut Pasteur, tout en accordant toutes les facilités nécessaires à l'implantation d'unités de production locale de ces produits pharmaceutiques. Le secteur met en œuvre des programmes d'importation étudiés pour ces produits, soumis à un contrôle rigoureux, jusqu'à la localisation effective de leur production locale, tout en octroyant les autorisations d'importation nécessaires au profit de l'Institut Pasteur, a-t-il conclu.

TINDOUF

De nouveaux projets dans le secteur de la santé

Cette avancée qualitative que connaît le secteur intervient à la suite de la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, effectuée l'année dernière dans la wilaya, au cours de laquelle il avait été annoncé le renforcement du secteur de la santé par la réalisation de plusieurs nouvelles structures.

Le directeur de la santé par intérim de la wilaya de Tindouf, Salem Azrarak, a annoncé le lancement de plusieurs nouveaux projets dans le secteur de la santé au niveau de la wilaya, comprenant des hôpitaux et des services hospitaliers spécialisés. Il a affirmé que ces projets se trouvent à des stades d'avancement variables et visent à améliorer la prise en charge des patients et à rapprocher les services de santé des citoyens. Dans une déclaration à l'APS, M. Azrarak a indiqué qu'un nouvel hôpital d'une capacité de 120 lits est en cours de lancement. Celui-ci permettra d'alléger la pression enregistrée sur l'établissement public hospitalier, EPH Si El Haoues. Il a également fait état de la programmation de deux projets importants, à savoir un service de dialyse et un service de maternité et de protection maternelle et infantile au chef-lieu de la wilaya, actuellement en cours de réalisation. La commune d'Oum El Assel, située au nord du chef-lieu de la wilaya à environ

170 km, a également bénéficié d'un projet de réalisation d'un nouvel hôpital d'une capacité de 60 lits. Ce projet se trouve actuellement dans ses dernières phases de procédures administratives avant le lancement des travaux, ce qui renforcera la couverture sanitaire et répondra aux besoins des habitants de la commune et des régions avoisinantes, selon la même source. M. Azrarak a ajouté que le secteur a également bénéficié d'un important projet de réalisation de 50 logements de fonction destinés aux médecins spécialistes. Les travaux ont débuté en novembre dernier dans le but d'assurer la stabilité de cette catégorie de praticiens, d'améliorer la qualité des services de santé et de réduire les déplacements des patients vers d'autres wilayas pour effectuer des examens spécialisés. Le même responsable a précisé que ces projets s'inscrivent dans une vision globale visant à renforcer le système de santé dans la wilaya, à travers la réalisation de nouveaux hôpitaux et le



renforcement des structures hospitalières existantes, permettant ainsi d'améliorer la qualité des prestations sanitaires et d'assurer une meilleure prise en charge des citoyens dans l'ensemble des régions de cette wilaya frontalière. Cette avancée qualitative que connaît le secteur intervient à la suite

de la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, effectuée l'année dernière dans la wilaya, au cours de laquelle il avait été annoncé le renforcement du secteur de la santé par la réalisation de plusieurs nouvelles structures, a-t-on indiqué.

BATNA

9 nouveaux établissements éducatifs

Le secteur de l'éducation se renforce dans la wilaya de Batna avec la réception prochaine de 9 nouveaux établissements scolaires au cours de l'année 2026. C'est ce qu'a annoncé dernièrement à l'APS Khaled Boukabou, directeur des équipements publics, soulignant que ces projets s'inscrivaient dans une stratégie globale visant à améliorer les conditions de scolarisation et à répondre à la croissance démographique enregistrée dans plusieurs communes. Il a ajouté que ces nouvelles structures comprenaient 5 écoles primaires et 4 lycées, actuellement en cours de réalisation dans différentes localités de la wilaya, notamment à Aïn Touda, Oued Chaâba, Arris et Batna chef-lieu. Selon le

même responsable, l'état d'avancement des travaux varie de manière significative, oscillant entre 15 et 90 %, ce qui permet d'envisager leur mise en service progressive dès la rentrée scolaire 2026-2027. En plus de ces établissements, la wilaya prévoit, entre autres, la réception de plusieurs infrastructures d'accompagnement dans de nombreuses communes. Il s'agit notamment de classes d'extension destinées à alléger la surcharge des établissements existants, de cantines scolaires pour améliorer la prise en charge des élèves, ainsi que d'unités sanitaires de dépistage et de suivi (UDS).

OUARGLA

Un projet de 1 000 logements dans la commune du chef-lieu de wilaya

Un projet de 1 000 logements de type public locatif a été lancé en réalisation dans la commune du chef-lieu de wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. Le projet a été scindé en six lots, confiés à six entreprises de construction privées, pour accélérer sa concrétisation, a-t-on indiqué, en signalant que la consistance de ces lots oscille entre 120 et 208 unités de logements, avec un délai de réalisation de 13 à 16 mois. Le projet, qui vise à répondre aux besoins des citoyens en matière d'habitat, englobe également la réalisation de 56 locaux commerciaux, des aires de jeu et des aires de stationnement pour quelque 620 véhicules, a ajouté la source. Le site d'implantation du projet a bénéficié, auparavant, d'une opération de viabilisation avec notamment la réalisation des réseaux divers (eau, assainissement, éclairage). Les niches pour transformateurs électriques et autres, ont fait savoir les services de la wilaya.

INFRASTRUCTURES ET SERVICES PUBLICS À BÉJAIA

50 logements sociaux et projets pour les routes, la polyclinique et les établissements scolaires à Timezrit

PAR I. MEHDAOUI

Cette année, la population de Timezrit attend une bonne nouvelle : la distribution de 50 logements sociaux à caractère locatif. Cette initiative, qui fait partie d'un programme de 120 logements, vise à répondre aux besoins croissants des familles les plus vulnérables, tout en soulignant l'engagement des autorités locales à améliorer les conditions de vie des citoyens. Cette annonce a été faite par le chef de daïra, M. Isehnane Abdellah, qui a précisé que cette opération faisait partie du plan de développement pour l'amélioration des conditions de vie dans la région. « Ce projet est un pas important pour réduire le nombre de familles vivant dans des conditions précaires. La distribution de ces 50 logements sociaux permettra à de nombreuses personnes de bénéficier d'un toit décent, ce qui est essentiel pour garantir leur bien-être », a-t-il ajouté. À titre d'information, la dernière distribution de logements sociaux dans cette région remonte à 2014. Le chef de daïra a tenu à rappeler que le développement d'infrastructures de base était également crucial pour Timezrit : « Il est impératif de renforcer les services publics et les infrastructures essentielles pour garantir une vie de qua-

lité à nos citoyens. » En effet, Timezrit souffre d'un manque flagrant d'infrastructures. Parmi les priorités évoquées, le chef de daïra a souligné l'urgence de construire au moins une unité de protection civile et d'établir une polyclinique moderne et accessible. « Actuellement, la région manque cruellement d'un établissement sanitaire digne de ce nom. Une véritable polyclinique, bien équipée, pour prendre en charge les soins d'urgence est essentielle pour le bien-être de la population », a-t-il précisé. L'absence d'une protection civile suffisante et d'un établissement de santé reste une source de préoccupation majeure pour la population. Selon le chef de daïra, un terrain a été soigneusement sélectionné pour l'implantation de l'unité de protection civile. « Ce terrain a été choisi après une étude approfondie des besoins locaux et de l'accessibilité. Bien que le terrain ait été choisi, la réalisation du projet dépend de l'accord final des autorités de la wilaya de Béjaia. Cette approbation est cruciale pour valider le choix du terrain, car il s'agit d'un terrain agricole qui nécessitera un déclassement.

Routes communales : une route dangereuse et impraticable

En raison de l'isolement de certains villages, comme El-Kalaa, Tadarth Mokrane

et Amsiouene, les élèves sont contraints de se rendre chaque jour dans des établissements scolaires situés à Maalla, dans la commune voisine de Sidi Aich. Cependant, l'état dégradé et dangereux de la route qui y mène pose un véritable problème de sécurité, en particulier pour les habitants et les écoliers qui doivent l'emprunter quotidiennement. La route de 5 kilomètres qui relie le village de Tounef aux villages de Tadarth Mokrane, El-Kalaa et Amsiouene nécessite des travaux urgents de réparation et d'élargissement. Dans un état de dégradation avancé, elle représente un véritable danger pour les habitants. L'élargissement de la route permettrait non seulement de faciliter la circulation des véhicules, mais aussi d'assurer la sécurité des piétons. De plus, l'aménagement de cette route est crucial pour éviter des accidents graves, notamment en cas de mauvaises conditions climatiques.

Éducation : un CEM en surcapacité et l'urgence d'un lycée de remplacement

Le CEM El-Hadj Chahid Aït Amara Hocine accueille plus de 1 200 élèves, alors que sa capacité d'accueil est de 700 élèves au maximum. Cette surpopulation a des conséquences sur la qualité de l'enseignement, sur les conditions de travail des en-

seignants, mais aussi sur la sécurité et le confort des élèves. « Le CEM de El-Had ne peut plus fonctionner dans ces conditions. Il est essentiel de construire un nouveau CEM afin d'assurer des conditions d'apprentissage décentes pour nos enfants », a insisté le chef de daïra Le lycée Ideraken, quant à lui, souffre d'un état de vétusté avancé et d'une saturation des classes, ce qui empêche une scolarisation efficace des adolescents. Devant cette situation, une demande a été transmise à la direction de l'éducation en 2025 concernant le dossier de construction d'un lycée de remplacement, ajoute le chef de daïra. La concrétisation de ces projets marquera un tournant majeur pour la commune de Timezrit. Au-delà de la simple construction de logements, il s'agit en effet d'un ensemble de réalisations qui visent à améliorer le quotidien des habitants et à soutenir le développement à long terme de la région. De la rénovation des infrastructures existantes à l'amélioration des services publics, en passant par la création de nouveaux projets. Un commentaire sur la décision du Président de la République d'approvisionner le marché national suffisamment en bétail pour répondre à la forte demande de l'Aïd El-Adha. Il sera procédé à l'importation d'un million de moutons.

HUILE D'OLIVE

Un acide gras qui stimule l'immunité

PAR AMEL B.

Et si l'un des ingrédients les plus courants de la cuisine méditerranéenne jouait un rôle dans la lutte contre le cancer ? Une étude récente suggère que l'huile d'olive, riche en acide oléique, pourrait renforcer l'efficacité de certaines immunothérapies en stimulant directement les cellules chargées de détruire les tumeurs. Longtemps cantonnée à la prévention cardiovasculaire, l'huile d'olive pourrait bien s'inviter dans un tout autre champ médical. Des chercheurs de l'université de Hong Kong viennent de montrer que certains acides gras alimentaires influencent directement la capacité du système immunitaire à combattre les cellules cancéreuses. Depuis plusieurs années, les immunothérapies ont profondément transformé la prise en charge de certains cancers. Leur principe : mobiliser le système immunitaire du patient pour reconnaître et éliminer les cellules tumorales. Et si un simple changement alimentaire pouvait renforcer l'efficacité des traitements contre le cancer ? Une nouvelle étude menée par l'université de Hong Kong (HKUMed) met en lumière le rôle clé de certains acides gras alimentaires dans la réponse immunitaire antitumorale, en particulier l'acide oléique, abondant dans l'huile d'olive. Publiée dans la revue *Signal Transduction and Targeted Therapy*, l'étude s'est intéressée aux cellules $\gamma\delta$ -T, une catégorie spécifique de cellules immunitaires capables de reconnaître et de détruire les cellules cancéreuses. Ces cellules ont déjà montré des résultats prometteurs chez certains patients atteints de cancers du foie ou du poumon, mais leur efficacité

Le contenu de notre assiette pourrait influencer l'efficacité des traitements contre le cancer, selon une étude récente menée par l'université de Hong Kong. Les scientifiques apportent un nouvel éclairage sur le lien étroit entre alimentation et immunité. En cause : certains acides gras, capables de moduler directement l'action de cellules immunitaires spécialisées dans la lutte contre les tumeurs. L'étude montre que l'acide oléique – un acide gras insaturé présent en grande quantité dans l'huile d'olive – est un allié.



varie fortement d'un individu à l'autre. Les scientifiques ont découvert que cette variabilité est en partie liée au métabolisme des acides gras. Ils expliquent que l'acide oléique, un acide gras insaturé présent notamment dans l'huile d'olive, les avocats et les noix, améliore significativement l'acti-

vité antitumorale des cellules $\gamma\delta$ -T. À l'inverse, l'acide palmitique – courant dans les viandes grasses, l'huile de palme et les produits ultra-transformés – affaiblit leur capacité à combattre les tumeurs. Les chercheurs ont identifié le mécanisme en jeu : l'acide oléique renforce la production

d'IFN γ (interféron gamma), une protéine essentielle à la réponse immunitaire contre le cancer. L'analyse d'échantillons sanguins montre également que les niveaux d'acides gras circulants sont associés à l'efficacité des immunothérapies chez les patients. Selon les chercheurs, c'est la première fois que l'on démontre aussi clairement que les acides gras issus de l'alimentation peuvent modifier directement la performance des cellules immunitaires anticancéreuses. Ces résultats ouvrent la voie à une approche complémentaire des traitements actuels. Sans remplacer les thérapies médicales, une alimentation plus riche en acide oléique – à travers l'huile d'olive, les noix ou les avocats – et plus pauvre en acide palmitique pourrait contribuer à renforcer l'immunité des patients atteints de cancer. Ainsi, « de simples ajustements alimentaires pourraient améliorer les résultats cliniques des thérapies basées sur les cellules $\gamma\delta$ -T », soulignent les scientifiques qui mettent l'accent sur le potentiel de la nutrition comme allié de l'immunothérapie. Concrètement, cela signifie qu'une alimentation enrichie en acide oléique – via l'huile d'olive, les fruits à coque ou certains légumes – et appauvrie en acides gras saturés pourrait devenir un complément aux traitements existants. Une approche qui ne remplacerait évidemment pas les thérapies médicales, mais qui pourrait en optimiser les effets. À terme, cette stratégie nutritionnelle pourrait améliorer l'efficacité des thérapies basées sur les cellules $\gamma\delta$ -T. Une piste prometteuse, qui confirme une fois de plus que la nutrition pourrait devenir un véritable allié de la médecine de précision.

A. B.

BATNA

Concours de la meilleure huile d'olive extra vierge

La chambre de l'Agriculture de Batna vient de lancer un premier concours destiné à distinguer la meilleure huile d'olive extra vierge produite dans la wilaya, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette chambre. Le secrétaire général de la chambre de l'Agriculture, Fateh Benmansour, a déclaré à l'APS que cette initiative « vise à valoriser le produit local, à encourager la qualité et le respect de l'itinéraire technique en matière d'oléiculture », ajoutant que le concours est ouvert, jusqu'à la fin du mois de janvier, aux producteurs d'olives exerçant dans les différentes communes de la wilaya. Parmi les conditions de participation au concours, figurent la culture et le traitement de l'olive selon l'itinéraire

technique approuvé, le respect des bonnes pratiques agricoles et des techniques de récolte appropriées et l'approbation de la qualité du produit au moyen d'analyses physico-chimiques effectuées par un laboratoire agréé qui délivrera un certificat d'authenticité officiel lorsque l'huile est bio, selon la même source. La direction des services agricoles (DSA) prévoit, de son côté, une production de 585 607 quintaux d'olives au titre de l'actuelle saison agricole, soit une augmentation de 108 857 quintaux par rapport à la saison précédente. Pas moins de 243 562 quintaux de cette production seront destinés à la consommation d'olives de table et 342 045 quintaux destinés à la trituration,

a-t-on indiqué, ajoutant que le volume d'huile d'olive devrait atteindre, cette saison, 5,395 millions de litres, avec un rendement moyen estimé à environ 16 litres par quintal. La culture de l'olivier se pratique, dans la wilaya de Batna, sur une superficie de 13 104 hectares, dont 11 465 ha sont principalement dédiés aux variétés « Sigoise » et « Chemlal », en plus d'autres variétés telles que « Ferkani » et « Tefah ». Cette filière a connu, ces dernières années, une adhésion notable des agriculteurs, notamment dans les communes connues pour leur activité oléicole, telles que Sefiane, N'Gaous, Ouled Si Slimane, Ras Layoune, Aïn Touda, El Madher et Seriana, selon les services de la DSA.

FRANCE

Rappel d'œufs en raison d'un risque de salmonelle

Les autorités sanitaires françaises ont lancé un rappel massif d'œufs distribués dans plusieurs grandes surfaces en raison d'un risque de contamination par la bactérie Salmonella, ont rapporté plusieurs médias spécialisés vendredi. Selon ces informations, des œufs vendus dans des enseignes telles qu'Auchan, Carrefour, Leclerc et Intermarché font l'objet d'un retrait de la vente après identification de risques potentiels pour la santé des consommateurs. La salmonelle peut provoquer des troubles gastro-intestinaux, fièvre et malaise, particulièrement chez les enfants, personnes âgées, femmes enceintes et immunodéprimés, rappellent les autorités sanitaires. Les consommateurs sont invités à ne pas consommer les œufs concernés, à les retourner en magasin pour obtenir un remboursement et à nettoyer soigneusement les surfaces ayant été en contact avec ces produits, conseillent les services de sécurité alimentaire.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les océans ont absorbé une quantité record de chaleur en 2023

Les océans ont absorbé une quantité record d'énergie en 2023, selon une étude scientifique publiée vendredi, un phénomène propice à l'élévation du niveau de la mer, aux tempêtes violentes et au dépérissement des coraux. C'est la neuvième année d'affilée que la chaleur stockée par les océans atteint un record, a indiqué Lijing Cheng, professeur à l'Institut de phy-

sique atmosphérique (IAP) de l'Académie chinoise des sciences (CAS) et auteur principal de cette analyse publiée dans la revue *Advances in Atmospheric Sciences* par plus de 50 scientifiques du monde entier. La quantité totale de chaleur stockée dans les 2 000 premiers mètres des océans a ainsi augmenté d'environ 23 zettajoules en 2025, une quantité d'éner-

gie équivalente à « 12 bombes atomiques d'Hiroshima explosant chaque seconde de chaque jour de l'année », a souligné M. Cheng. Régulateurs du climat, les océans absorbent environ 90 % de l'excès de chaleur provoqué par les émissions humaines de gaz à effet de serre. Le réchauffement des océans contribue à l'élévation du niveau de la mer par dilatation thermique, ren-

force les vagues de chaleur marines qui affaiblissent les coraux et aggravent les phénomènes météorologiques extrêmes comme les pluies intenses ou les cyclones.

Le record de 2025 intervient alors que la température moyenne à la surface des mers, plus sensible aux variations de court terme, a légèrement reculé, tout en restant la troisième

valeur la plus élevée jamais mesurée. Cette baisse s'explique par l'apparition de conditions de type La Niña, généralement associées à un refroidissement temporaire de la surface des océans. Sur le long terme, le rythme de réchauffement des océans s'accélère, en raison de l'augmentation continue des concentrations de gaz à effet de serre.

HCR

Le Tchad accueille plus de 900 000 réfugiés soudanais

Plus de 900 000 réfugiés soudanais fuyant la violence et les conflits dans leur pays ont trouvé refuge au Tchad depuis avril 2023, selon les chiffres officiels communiqués par le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Tchad. L'agence onusienne a indiqué vendredi qu'une personne sur trois dans l'est du pays est réfugiée, précisant que beaucoup de personnes arrivent avec presque rien, épuisées, traumatisées, mais portées par l'espoir. Selon l'antenne du HCR au Tchad, dès les premiers jours de la crise, les Tchadiens ont ouvert leurs portes, partagé leur nourriture et offert un abri, souvent bien avant l'arrivée de l'aide humanitaire. Le gouvernement tchadien a également fait montre d'un engagement majeur en maintenant l'accès à l'asile et en protégeant les réfugiés, s'est félicitée l'agence onusienne.

Afin de maintenir cet élan de solidarité, un soutien international accru et durable est indispensable pour répondre aux besoins urgents, protéger les réfugiés et

soutenir les communautés qui les accueillent, estime le HCR. Les dernières données des Nations Unies indiquent que 9,3 millions de personnes ont été déplacées par le conflit à travers le pays et que plus de 4,3 millions ont fui à l'étranger, ce qui exerce une pression considérable sur les pays voisins.

Il a indiqué que les villes de Kadugli – capitale de l'État du Kordofan du Sud – et de Dilling, une ville située au nord de Kadugli, sont assiégées et isolées, ce qui limite l'accès de la population à la nourriture, aux soins de santé, et aux marchés. Au Darfour, « les

combats au sol et les attaques de drones se poursuivent », tandis que des frappes de longue portée sur les infrastructures civiles ont également été enregistrées bien



au-delà des lignes de front », a ajouté M. Laerke. Selon l'Unicef, pas moins de 5 000 jeunes sont déplacés chaque jour depuis le début du conflit en avril 2023.

LES PARTIS GROENLANDAIS RÉAFFIRMENT :

« Nous ne voulons pas être Américains »

Les partis groenlandais ont réaffirmé vendredi tard dans une déclaration commune : « Nous ne voulons pas être Américains », après que Donald Trump a affirmé que les États-Unis emploieraient « la manière douce » ou « la manière forte » pour acquérir l'immense île arctique. « L'avenir du Groenland doit être décidé par le peuple groenlandais », ont assuré ce vendredi les dirigeants des cinq partis groenlandais représentés au Parlement local, en réponse à la nouvelle déclaration du président américain Donald Trump. Trump a indiqué, vendredi, que les États-Unis doivent prendre le contrôle du Groenland pour assurer leur propre sécurité face à Pékin et Moscou. « Aucun autre pays ne peut s'en mêler. Nous devons décider nous-mêmes de l'avenir de notre pays, sans pression en fa-

veur d'une décision hâtive, sans tergiversation ni ingérence d'autres pays », ont insisté les dirigeants des partis groenlandais. « Nous ne partageons pas cette idée selon laquelle le Groenland serait couvert d'investissements chinois », a dit plus tôt dans la semaine le ministre danois des Affaires étrangères, Lars Løkke Rasmussen. « Nous veillons sur le royaume », a-t-il insisté. Le président américain a reconnu, dans un entretien au New York Times jeudi, qu'il lui faudrait peut-être choisir entre la préservation de l'intégrité de l'Otan ou le contrôle du territoire danois. Le Danemark - Groenland compris - est membre de l'Otan et une attaque américaine contre l'un des membres de l'Alliance signifierait « la fin de tout », a averti sa Première ministre Mette Frederiksen.

TEMPÊTE GORETTI AU ROYAUME-UNI

Coupure d'électricité et perturbations dans les transports

La tempête Goretti continuait de provoquer d'importantes perturbations à travers le Royaume-Uni, vendredi, privant des dizaines de milliers de foyers d'électricité et affectant fortement les transports aériens, ferroviaires et routiers. Selon National Grid, le gestionnaire du réseau électrique britannique, « près de 57 000 foyers étaient privés de courant vendredi matin, principalement dans le sud-ouest de l'Angleterre, notamment en Cornouailles, ainsi que dans certaines zones des Midlands de l'Ouest ». Le trafic aérien a également été perturbé, British Airways ayant annulé plus de 50 vols à l'aéroport de Heathrow, à Londres, principalement sur des liaisons court-courrier. Plusieurs aéroports régionaux ont signalé des retards et des fermetures temporaires de pistes en raison de fortes chutes de neige. Le réseau ferroviaire a subi de lourdes perturbations,

Network Rail, l'organisme public chargé de la gestion et de l'entretien du réseau ferroviaire au Royaume-Uni, appellant les passagers de certaines régions d'Angleterre et du pays de Galles à éviter tout déplacement. Le Met Office, le service météorologique national du Royaume-Uni, a indiqué que la tempête avait entraîné des rafales de vent atteignant 159 km/h dans les îles Scilly, accompagnées de fortes chutes de neige dans le centre de l'Angleterre et au pays de Galles. Les autorités locales ont également signalé de nombreuses fermetures d'écoles, en particulier en Écosse, en raison de conditions de déplacement jugées dangereuses. Les services d'urgence à travers le Royaume-Uni ont appelé les habitants à éviter les déplacements non essentiels et à suivre les consignes officielles, alors que la tempête Goretti continuait d'affecter le pays.

JAPON

La Première ministre veut dissoudre la Chambre basse

La première ministre japonaise, Sanae Takaichi, envisage une dissolution de la Chambre basse du Parlement à la fin janvier, avec des élections dans les semaines suivantes, avançant les médias nippons samedi. Son gouvernement est crédité d'opinions largement favorables.

Selon le Yomiuri Shimbun, citant des sources gouvernementales

anonymes, la dissolution pourrait intervenir lors de la séance du 23 janvier, avec des élections législatives « très probablement organisées entre début et mi-février » dans ce scénario. Sans citer de sources, le Mainichi Shimbun voit une « opinion persistante » au sein du gouvernement japonais en faveur d'une dissolution rapide, « tant que les chiffres d'approba-

tion sont hauts, afin de solidifier ses fondations » au Parlement. Il évoque, lui aussi, la date du 23 janvier. La Première ministre a été nommée en octobre, alors à la tête d'une coalition minoritaire, qui est devenue très légèrement majoritaire le mois suivant à la Chambre basse, à la faveur du ralliement de trois autres élus.



ACCORD UE-MERCOSUR

Signature le 17 janvier au Paraguay

L'accord commercial conclu par l'Union européenne avec les pays du Mercosur (bloc commercial sud-américain) sera signé au Paraguay le 17 janvier, a annoncé vendredi le ministre argentin des Affaires étrangères Pablo Quirno. « Nous signerons le 17 janvier au Paraguay un accord historique, le plus ambitieux entre les deux blocs », a indiqué sur X le ministre argentin. Pour sa part, Luiz Inacio Lula da Silva, président du Brésil, première économie du bloc sud-américain, a salué, également sur X, le feu vert donné vendredi par l'UE pour la signature de l'accord comme un « jour historique pour le multilatéralisme ».

Dans un contexte international de protectionnisme et d'unilatéralisme croissants, l'accord est un signe en faveur du commerce international comme moteur de la croissance économique, avec des avantages pour les deux blocs, a déclaré Lula. Le texte élargit les possibilités d'exportations brésiliennes et d'investissements européens, et simplifie les règles commerciales pour les deux parties, a-t-il ajouté, célébrant une victoire du dialogue après plus de 25 ans de négociations. Cet accord crée l'une des plus grandes zones de libre-échange au monde, avec plus de 700 millions de consommateurs. L'accord UE-Mercosur permettrait aux Européens d'exporter davantage de véhicules, de machines en Amérique du Sud. Il faciliterait, aussi, l'entrée en Europe de viande, sucre, riz, miel et soja sud-américains, ce qui alarme les filières concernées en UE.

NASA

Évacuation d'un équipage de l'ISS pour problème médical

L'équipage de la Station spatiale internationale (ISS) devant être évacué à cause d'un problème médical pourrait être de retour sur Terre dès jeudi prochain, a annoncé la Nasa vendredi. La Nasa et SpaceX prévoient de dé-samarrer Crew-11 de la Station spatiale internationale au plus tôt à 17 H (heure de la côte est, soit 22 H GMT, NDLR) le 14 janvier, avec un amerrissage au large de la Californie prévu tôt le 15 janvier, en fonction des conditions météorologiques et de récupération, a écrit la Nasa sur les réseaux sociaux. L'agence spatiale américaine avait annoncé jeudi que les quatre membres d'un équipage de l'ISS seraient évacués dans les prochains jours en raison d'un problème de santé touchant un astronaute, une première dans l'histoire du laboratoire orbital. L'équipage de la mission Crew-11 est composé des astronautes américains Zena Cardman et Mike Fincke, du Japonais Kimiya Yui et du cosmonaute russe Oleg Platonov. Après leur départ, un Américain et deux Russes resteront à bord de la station. Les responsables de la NASA ont indiqué qu'il était possible que la prochaine mission américaine vers l'ISS parte plus tôt que prévu, sans donner plus de précisions.

LIGUE 1 MOBILIS (15^e JOURNÉE)

Le MCA prend le large, le MCEB signe son premier succès

La phase aller du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football a pris fin ce vendredi soir, à l'issue de la 15^e et dernière journée, consacrant le MC Alger champion d'hiver avec une avance confortable de (12 points) sur ses dauphins, le CR Belouizdad et l'USM Alger, tandis que le bas du classement a été marqué par la première victoire de la saison du MC El Bayadh lors du choc des mal classés.



PAR MAROUANE A.

Double tenant du titre, le MC Alger a exercé une domination sans partage durant la phase aller, totalisant 35 points grâce

à 11 victoires, trois nuls et une seule défaite, concédée face au nouveau promu, le MB Rouissat (1-0), sur un but de l'ancien attaquant du Doyen, Kheireddine Merzougui. Lors de la rencontre

de ce vendredi à Chlef, les protégés de l'entraîneur Mokwena se sont contentés d'un match nul, un point insuffisant pour l'ASO Chlef, engluée dans le groupe des clubs menacés par la relégation. À noter que le nouveau règlement de la compétition prévoit la relégation de trois clubs en Ligue 2, contre deux lors des saisons précédentes. Le CR Belouizdad a terminé la phase aller à la deuxième place (24 points) après sa défaite dans l'affiche de la dernière journée face à la JS Kabylie (0-1), tout comme l'USM Alger (2^e, 24 pts), qui a laissé filer deux points précieux jeudi soir, en concédant le nul à domicile face au MC Oran (1-1), encaissant un but dans le temps additionnel, et ratant ainsi l'occasion de s'emparer de la deuxième place. Alilet avait ouvert le score pour l'USMA (51^e), avant qu'Aliane n'égalise à la 90^e+4, permettant aux Oranais d'arracher un point précieux. De son côté, la JSK (23 pts), vainqueure sur un but de Mahious (71^e), rejoint l'Olympique Akbou et le MC Oran au quatrième rang du classement. L'Olympique Akbou a vécu un scénario similaire au MCO. Mené à deux reprises par l'ES Ben Aknoun, sur des buts de Lakehal (33^e) et Talah (52^e), avant de revenir à chaque fois grâce à Gherbi (45^e+7^e) et Hitala (81^e), arrachant un nul précieux (2-2). Même score (2-2) entre l'ES Sétil et le Paradou AC. Les Sétifiens avaient pris l'avantage (2-0) grâce à un doublé de Zerrouki, mais le PAC est parvenu à égaliser par Abdellkader (61^e) et Guidoum (84^e), restant 12^e avec 17 points, devant l'ESS (13^e, 16 pts). À Constantine, le CSC s'est imposé face à la JS Saoura (1-0) grâce à un but inscrit dans les

dernières secondes par le capitaine Brahim Dib. Une victoire qui permet aux Sanafir d'occuper la sixième place à égalité de points (22) avec leur adversaire du jour. La lutte pour les places d'honneur s'annonce ainsi très disputée lors de la phase retour, avec au moins cinq clubs se tenant en deux points. Le nouveau promu, le MB Rouissat, poursuit sa belle série. Après avoir battu le MC Alger (1-0) et ramené un nul de Tizi Ouzou face à la JS Kabylie (1-1), il s'est imposé ce vendredi face à l'USM Khencella (2-0), grâce à Rahmani (39^e), Benzid (45^e+4^e, penalty), grimpant à la neuvième place avec 20 points. L'USMK reste, elle, septième avec 22 unités. Enfin, le stade d'El Bayadh a abrité le duel des mal classés entre le MC El Bayadh et l'ES Mostaganem, occupant les deux dernières places du classement. La formation locale a signé sa première victoire de la saison, après 11 défaites et trois nuls en 14 matchs, grâce à un penalty transformé par Belmiloud (82^e). Ce succès a réduit l'écart à trois points entre les deux équipes à l'issue de la phase aller : l'ES Mostaganem demeure 15^e avec 9 points, devant le MC El Bayadh, lanterne rouge avec 6 unités. Le championnat observera une trêve jusqu'à la fin du mois de janvier, afin de laisser place à la Supercoupe d'Algérie, prévue le samedi 17 janvier entre les deux clubs algériens, le MC Alger et l'USM Alger. La phase retour reprendra lors de la semaine des 23 et 24 janvier, avec une journée amputée de deux rencontres concernant les clubs engagés dans les compétitions continentales interclubs.

M. A.

CHYPRE

L'Algérien Cherfa à la tête d'un club de C1



L'ancien défenseur international espoir algérien, Sofyane Cherfa, vient d'être nommé entraîneur du Pafos FC à Chypre. Le natif de Toulouse, formé à Monaco et passé par le CS Constantine, a débuté une jeune carrière d'entraîneur il y a cinq ans, après avoir pris sa retraite sportive, et pourrait se retrouver après avoir débuté sa carrière d'entraîneur en tant qu'adjoint à Chypre, il est

revenu en France pour diriger notamment Thonon-Evian mais aussi les jeunes de Bourg-Perronnas, puis ceux de l'AEK Athènes, avant qu'il revienne sur l'île méditerranéenne. Sofyane Cherfa, qui dirige les U19 du Pafos FC depuis cet été, vient d'être désigné comme entraîneur par intérim de l'équipe première, championne en titre et actuellement deuxième du championnat derrière

l'Omonia. Dirigé par l'Espagnol Juan Carlos Carcedo, parti rejoindre le Spartak Moscou, le Pafos FC a battu Villareal en Ligue des champions avant de contraindre Monaco au match nul 2-2.

L'Algérien Cherfa pourrait diriger le prochain match du club face à Chelsea le 21 janvier, s'il est encore à la tête du club après deux matchs de championnat.

CYCLISME / TOUR DE TLEMCEN (1^{re} ÉTAPE)

Hamza Mansouri triomphe

L'international algérien Hamza Mansouri, sociétaire de l'équipe Madar Pro-Team, a remporté la première étape du Tour cycliste de Tlemcen, disputée vendredi, sur une distance de 116 kilomètres, entre Tlemcen et Marsa Ben M'hidi. Hamza Mansouri a bouclé la distance en 3 h 03 min 50 s, devançant son coéquipier chez Madar Pro-Team, Hamza Yacine, entré en deuxième position avec le même chrono, au moment où Khaled Mansouri, du MC Alger, s'est adjugé la troisième place, en 3 h 05 min 09 s.

Chez les espoirs de moins de 23 ans, c'est Mohamed Amine Hamzaoui (Madar Pro-

Team) qui l'a emporté, en 3 h 06 min 54 s, devant Anès Riahi (Madar Pro-Team/3 h 09 min 39 s) et Salah Hamzioui (MC Alger/3 h 09 min 39 s). Enfin, chez les juniors, la victoire est revenue à Ilyès Ahmed Gueguèche (IRBEK), devant Abdallah Allel (MC Alger) et Abdel Raouf Mellak (NRBBK).

Le parcours a été marqué par quelques abandons, dans les différentes catégories d'âge, dont celui d'El Khacib Sassane, sociétaire du MC Alger. La deuxième étape, prévue samedi, prendra son départ à Sebdou, en passant par Laricha et Sidi El Djilali, avant de revenir au point de départ,

à Sebdou, après un parcours de 131 kilomètres. La troisième et dernière étape se déroulera le dimanche 11 janvier, sur un circuit fermé de 3,16 kilomètres, au niveau du plateau de Lalla Setti. Les coureurs effectueront 25 tours, pour une distance totale de 79 kilomètres.



CAN 2025

Le Maroc en demi-finale, dans un climat d'arbitrage contesté

Le Maroc a validé son billet pour le dernier carré de la CAN 2025 en éliminant le Cameroun en quarts de finale au stade Prince Moulay Abdellah, mettant définitivement derrière lui le traumatisme de l'édition 1988. Portés par leur public, les Lions de l'Atlas ont imposé leur rythme dès l'entame, monopolisant le ballon et repoussant des Camerounais contraints de défendre bas. Cette domination a été concrétisée à la 26^e minute. Sur un corner d'Achraf Hakimi, Ayoub El Kaabi place une tête que Brahim Diaz prolonge dans le but d'un geste peu orthodoxe, mais efficace. Cinquième réalisation en autant de matchs pour le meneur marocain, véritable homme fort de la compétition. Après la pause, le Cameroun a tenté de rééquilibrer les débats en haussant l'intensité des duels. Toutefois, malgré un engagement plus marqué, les hommes de David Pagou ont manqué de tranchant offensif. Christian Kofane a été muselé et Bryan Mbeumo, malgré ses efforts, n'a jamais trouvé le cadre. En 90 minutes, les Lions indomptables n'ont cadré aucun tir. Le tournant du match intervient à la 74^e minute, dans un contexte d'arbitrage controversé. Quelques instants après une action litigieuse dans la surface marocaine, où Mbeumo s'effondre sans obtenir de penalty, Ismaël Saïbar double la mise d'une frappe précise après une récupération et un bon enchaînement. Solide et maîtrisant la fin de rencontre, le Maroc n'a laissé aucune chance au Cameroun de revenir. Une qualification méritée pour les hommes de Walid Regragui, même si certaines décisions arbitrales continueront d'alimenter les débats.

M. A.

JUDO

LE RN se prépare en Autriche

La sélection nationale (messieurs/dames) de judo «se trouve dans de très bonnes conditions en Autriche», où elle effectue une étape de préparation du 6 au 15 janvier courant, en prévision des importantes échéances internationales à venir, a annoncé vendredi la Fédération algérienne (FAJ). «Les membres de la sélection nationale se préparent dans des conditions optimales, en compagnie de plusieurs autres athlètes d'élite, de différentes nationalités et qui ont un niveau mondial. Ce qui devrait les aider à bien progresser, aussi bien sur le plan physique que technique», a indiqué l'instance dans un communiqué. Forte d'une dizaine d'athlètes, dont Dris Messaoud, Mustapha Yasser Bouamar, Mohamed El Mehdi Lili et Belkadi Amina, la sélection nationale et son encadrement technique se trouvent depuis lundi dernier en Autriche. Parmi les grands événements sportifs qui préparent la sélection nationale, les prochains Championnats d'Afrique individuels, prévus du 24 au 25 avril 2026 à Nairobi (Kenya). Avant cela, la sélection nationale aura disputé le tournoi international «Grand Slam de Paris», prévu les 7 et 8 février prochains, dans la capitale française. Elle y sera engagée avec un total de sept athlètes, à savoir : Kaïs Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud (-73 kg), Mustapha Yasser Bouamar (+100 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Houaria Kaddour (-48 kg), Khadija Bekheira (-57 kg) et Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames.

REAL MADRID

Perez exclut tout recrutement au mercato

Depuis plusieurs mois, le Real Madrid est au cœur des rumeurs de mercato en Liga et en Europe. Défense centrale, milieu de terrain, profondeur d'effectif : les débats se sont multipliés autour des besoins supposés de l'équipe dirigée par Xabi Alonso. Pourtant, à l'approche du mercato hivernal 2026, une décision claire s'est dessinée du côté de la Casa Blanca. Un choix fort, assumé, qui tranche avec les attentes d'une partie de la presse espagnole et qui pourrait peser lourd sur la suite de la saison du Real Madrid.

Lors du dernier mercato estival, le Real Madrid n'a pas hésité à investir massivement pour remodeler son effectif. L'arrivée de Xabi Alonso sur le banc s'est accompagnée de plusieurs renforts majeurs, avec Dean Huijsen, Trent Alexander-Arnold, Franco Mastantuono et Álvaro Carreras. Au total, le Real Madrid a engagé près de 172,5 millions d'euros pour injecter du sang neuf dans un groupe déjà prestigieux. Un effort financier conséquent, même pour l'un des clubs les plus puissants du monde.

Malgré cette vague de recrues, Xabi Alonso espérait encore un complément, notamment au milieu de terrain et en défense centrale. Le Real Madrid n'a toutefois pas donné suite à ces demandes durant l'été, laissant entendre que le mercato hivernal

pourrait servir de session de ratrappage. Les performances irrégulières et certaines fragilités défensives du Real Madrid ont entretenu cette idée, renforçant l'attente autour de l'hiver 2026.

Les nombreuses pistes étudiées par le Real Madrid

Ces derniers mois, plusieurs noms ont été associés au Real Madrid pour renforcer l'axe défensif. Dayot Upamecano a longtemps été présenté comme une priorité, mais le défenseur français se rapproche désormais d'une prolongation avec le Bayern Munich, compromettant sérieusement toute arrivée au Real Madrid. D'autres pistes ont

été explorées, à l'image d'Ibrahima Konaté (Liverpool), finalement mis de côté, ou encore Marc Guéhi (Crystal Palace), apprécié en interne, mais très convoité en Premier League.

Plus récemment, le nom de Nico Schlotterbeck a émergé dans l'actualité du Real Madrid. En fin de contrat prochainement avec le Borussia Dortmund, son profil correspondait aux critères madrilènes. Toutefois, selon la presse ibérique, le Real Madrid a rapidement refroidi cette option, notamment en raison du prix demandé pour un transfert dès cet hiver, estimé à 50 millions d'euros. D'après les informations de Marca, le Real Madrid a désormais tranché : aucun recrutement n'est prévu lors du mercato hivernal 2026. Malgré les blessures et les

inquiétudes persistantes dans le secteur défensif, les dirigeants du Real Madrid ne souhaitent pas investir un euro supplémentaire à mi-saison. Le club de la capitale espagnole estime que l'effectif actuel est suffisamment armé pour aller au bout de l'exercice, en Liga comme sur la scène européenne. Ce choix s'accompagne également d'une réorganisation interne.



ALLEMAGNE DORTMUND MARQUE LE PAS ENCORE

Dortmund a arraché le match nul (3-3) sur la pelouse de Francfort vendredi soir en ouverture de la 16^e journée du championnat d'Allemagne, avec une fin de match folle, mais cède une nouvelle fois des points après avoir mené au score.

Avec 33 points, le BVB reste 2^e avec huit points de retard sur le Bayern (41), solide leader de la Bundesliga. Les Munichois ont l'occasion en cas de victoire dimanche contre Wolfsburg à domicile (17 h 30) de s'échapper encore un peu avec 11 points sur leur premier poursuivant.

Dortmund a déjà perdu 10 points (contre 2 pour les Munichois) après avoir mené au score en Bundesliga.

Vendredi, les hommes de Niko Kovac ont mené à deux reprises par Maximilian Beier (10^e) puis Felix Nmecha (68^e), mais Francfort est à chaque fois revenu au score. En première période, Can

Uzun a transformé un penalty accordé sur une grossière faute de Serhou Guirassy. Et en seconde période, Younes Ebnoutalib a égalisé trois minutes après le but de Nmecha.

Dans les dernières minutes, Nico Schlotterbeck a touché la barre transversale de Francfort (90^e), Mahmoud Daoud a donné l'avantage à l'Eintracht (90^e+2) et Carney Chukwuemeka a égalisé in extremis pour Dortmund (90^e+6).

Entré en jeu à la 63^e minute pour l'Eintracht, le Français Arnaud Kalimuendo, prêté en milieu de semaine par Notttingham jusqu'à la fin de la saison, a offert sur un plateau le but à Ebnoutalib.

La 16^e journée de Bundesliga est perturbée par la tempête de neige Elli sur le nord de l'Allemagne, puisque les matches St. Pauli-Leipzig et Brême-Hoffenheim prévus samedi ont été reportés.

FRANCE

Le PSG souhaite prolonger Dembélé et Barcola

À l'approche d'un mercato qui s'annonce stratégique, le Paris Saint-Germain a décidé d'anticiper plutôt que de subir. En interne, la direction parisienne a ouvert deux dossiers majeurs, ceux d'Ousmane Dembélé et de Bradley Barcola, avec la volonté claire de sécuriser l'avenir de deux éléments clés du projet. Entre reconnaissance sportive, équilibre salarial et projections à moyen terme, le PSG avance méthodiquement sur ces prolongations, conscient que les situations d'Ousmane Dembélé et de Bradley Barcola peuvent influencer l'ensemble de sa politique sportive.

Le PSG n'a pas tardé à passer à l'action concernant Ousmane Dembélé, sous contrat jusqu'en 2028. Selon les informations de RMC Sport, le club parisien a transmis une première offre orale à l'entourage du joueur, marquant ainsi le début officiel des discussions. À 28 ans, Ousmane Dembélé est devenu un pilier du projet,

et le PSG souhaite afficher sa confiance sans déséquilibrer son vestiaire, une donnée également valable pour Bradley Barcola, observateur attentif de ce dossier.

La proposition formulée par le PSG prévoit une revalorisation salariale pour Ousmane Dembélé, en cohérence avec son statut actuel. Ballon d'or 2025 et leader offensif, l'ancien Barcelonais s'inscrit désormais dans une autre dimension sportive. Toutefois, le PSG a choisi de ne pas s'aligner sur des standards jugés excessifs, afin de préserver une hiérarchie salariale lisible, un paramètre qui comptera aussi dans les futures négociations avec Bradley Barcola.

Dembélé et le PSG encore loin d'un accord

Du côté d'Ousmane Dembélé, l'attente est claire : bénéficier d'un contrat en adéquation avec sa saison exceptionnelle. Sans exiger les

montants autrefois perçus par Kylian Mbappé, le clan Dembélé estime qu'une reconnaissance financière est légitime. Foot Mercato indique que le clan du joueur réclame le double des 30 millions d'euros proposés par le PSG. Ce qui empêche logiquement l'existence d'un accord entre les deux parties. Cette saison, Ousmane Dembélé a déjà inscrit six buts et délivré quatre passes décisives en 16 matchs toutes compétitions confondues, tandis que Bradley Barcola poursuit sa progression dans un contexte de forte concurrence. C'est surtout l'exercice précédent qui pèse dans la balance. Avec 35 buts et 16 passes décisives en 53 rencontres, Ousmane Dembélé a changé de statut, devenant l'un des visages du PSG version Luis Enrique. Cette dynamique influence directement le dossier Bradley Barcola, dont l'évolution sportive et contractuelle est scrutée avec attention par la direction parisienne.

LIMOGÉ DE MANCHESTER UNITED Amorim devrait rebondir



Ruben Amorim est pressenti pour un retour rapide sur un poste d'entraîneur après son limogeage de Manchester United. Le Portugais a quitté les Red Devils alors que ceux-ci étaient sixièmes de Premier League, mais il semble que ses critiques envers la direction du club aient scellé son sort. Cependant, le technicien de 40 ans pourrait ne pas rester longtemps sans emploi, un jeune entraîneur étant pressenti pour remplacer une figure emblématique du football. Alors que les tensions semblaient s'intensifier entre Amorim et le directeur sportif Jason Wilcox, notamment, peu auraient prédit que l'ancien entraîneur du Sporting Lisbonne réagirait avec autant de vigueur ce week-end. Peu après le match nul 1-1 de United à Leeds United

dimanche, Amorim a dénoncé l'ingérence apparente de la direction dans ses affaires, insistant sur le fait qu'il était « le manager et non l'entraîneur ». Il a déclaré aux journalistes : « Pour commencer, j'ai remarqué que vous avez reçu des informations sélectives. Je suis venu ici pour être le manager de Manchester United, pas l'entraîneur. C'est clair. Je sais que je ne m'appelle ni Tuchel, ni Conte, ni Mourinho, mais je suis le manager de Manchester United. Et ça va durer 18 mois, ou jusqu'à ce que la direction décide de changer. C'est tout ce que j'ai dit. Je voulais en finir avec ça. Je ne vais pas démissionner. Je ferai mon travail jusqu'à ce qu'un autre me remplace. » « Dans chaque service – le recrutement, la direction sportive – chacun doit faire son travail. Je ferai le mien pendant 18 mois, et ensuite, on passe à autre chose », a-t-il souligné. Le lendemain, le mandat malheureux de 14 mois d'Amorim s'est brutalement interrompu avec le limogeage du Portugais par Manchester United. Dans un communiqué, les Red Devils ont remercié Amorim pour ses efforts, tout en expliquant que cette décision leur permettait de se donner le temps nécessaire pour assurer le succès de leur saison. Le club a déclaré : « Ruben Amorim quitte son poste d'entraîneur principal de Manchester United. Nommé en novembre 2024, il a mené l'équipe en finale de la Ligue Europa à Bilbao en mai. Manchester United occupant la sixième place de Premier League, la direction du club a pris la décision, à contrecœur, qu'il était temps d'opérer un changement. Cela permettra à l'équipe d'avoir les meilleures chances de terminer

TRADITIONS AMAZIGHES

Dans la vallée du M'zab, Yennayer continue de faire société

Dans les Ksour de la pentapole du M'zab, le nouvel an amazigh demeure un temps fort du calendrier social et culturel. Entre rites hérités du monde agraire, transmission orale, rencontres intellectuelles et gastronomie du terroir, Yennayer s'affirme comme un moment de cohésion, de mémoire et de continuité, loin du folklore figé et au plus près de la vie quotidienne.



SAMY TERKI

Dans la vallée du M'zab, le nouvel an amazigh continue de rythmer le calendrier social et culturel des Ksour. À l'image des années précédentes, Yennayer est célébré avec ferveur à travers l'ensemble de la pentapole, où les familles ghardaouies s'activent pour perpétuer une tradition multiséculaire mêlant rites symboliques, pratiques religieuses, transmission orale et gastronomie.

À l'approche de cette date, associations culturelles et cultuelles, notables locaux et acteurs de la société civile redoublent d'initiatives afin de donner à Yennayer toute la place qui lui revient dans la mémoire collective. Conférences, rencontres culturelles et cérémonies familiales « jalonnent » ces journées, témoignant de l'attachement profond de la population à cette « fête » fondatrice du calendrier amazigh.

Pour Mustapha, universitaire originaire de la région, la célébration de Yennayer dans le M'zab s'inscrit avant tout dans un rapport étroit à la terre. « Il s'agit d'une tradition liée aux cycles agricoles et aux ressources essentielles de la vie paysanne. Yennayer marque

l'entrée dans l'hiver et l'espérance des pluies bienfaisantes, indispensables à l'agriculture », explique-t-il. Cette dimension agraire confère à la fête une portée symbolique forte, associée à la fertilité, à l'abondance et à la continuité de la communauté.

Au cœur des célébrations, la gastronomie occupe une place centrale. Dans chaque foyer, les tables se parent de plats traditionnels préparés pour l'occasion. Le « rfis », composé de galettes émiettées mêlées à du beurre et du miel naturel, reste l'incontournable de Yennayer. Il est traditionnellement offert en l'honneur de la nouvelle mariée, marquant son intégration au sein de la famille élargie.

Au souk de Ghardaïa, Bahmed, vendeur d'épices, observe chaque année le même engouement. « Les familles tiennent à respecter le cérémonial hérité de leurs ancêtres. Le rfis est indispensable, mais il s'inscrit dans un ensemble de plats qui rassemblent toute la famille autour de la table », souligne-t-il. Le repas se prolonge généralement par un thé chaud à la menthe locale, accompagné de cacahuètes, avant de laisser place au jeu traditionnel « alaouane », une forme locale de bouqala à laquelle participent petits et grands.

D'autres mets emblématiques du terroir mozabite sont mis à l'honneur, la

chakhchouka au bouillon de dattes, les « iouzens n'Hammou-Ould-Elhadj », macédoine de blé relevée de piments rouges, le « tourchimt », couscous de blé, les « ibawanes », fèves bouillies au cumin, ou encore les « timliyente », crêpes traditionnelles. Autant de recettes transmises de génération en génération, perçues comme un patrimoine immatériel à préserver.

Les soirées de Yennayer sont également marquées par les « tinfesses », ces contes racontés à la nuit tombée par les grand-mères à leurs petits-enfants. Rassemblés autour d'un verre de thé à la menthe et de friandises, les enfants découvrent, à travers ces récits, les valeurs et l'imaginaire amazigh.

Sur le plan culturel, des universitaires animent durant ces journées des conférences consacrées à la civilisation amazighe et à la signification historique de Yennayer, tandis que des lectures de poésie amazighe sont organisées dans les différents Ksour de la vallée.

Si le premier jour de Yennayer correspond généralement au 12 janvier, à Ghardaïa, la fête est célébrée le 6 janvier. Elle demeure associée à des rites symbolisant la joie, la fertilité et la solidarité, rappelant que, dans le M'zab, Yennayer n'est pas seulement une date du calendrier, mais un moment de cohésion et de transmission.

THÉÂTRE

Le 8 janvier devient la journée du Théâtre national algérien

La célébration du 63^e anniversaire du Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, organisée jeudi à Alger, a été marquée par une annonce appelée à faire date dans le paysage culturel national. Présente à cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé que le 8 janvier, date de création du TNA, sera désormais consacré Journée nationale du Théâtre national algérien. Cette décision vise à souligner le « rôle historique » de cette institution emblématique dans la structuration du théâtre algérien et à rendre hommage aux figures majeures qui en ont façonné l'identité, au premier rang desquelles le dramaturge Abdelkader Alloula. Dans son allocution, la ministre a insisté sur la portée symbolique de cette « commémoration » et sur la nécessité de préserver la « mémoire des artistes » dont l'œuvre a durablement marqué la scène nationale. Revenant sur sa « propre découverte » des « textes d'Abdelkader Alloula » durant ses années d'études, Malika Bendouda a évoqué l'influence profonde de son écriture sur sa formation intellectuelle et culturelle. Elle a décrit Alloula comme « un grand homme de théâtre, un penseur engagé et un humaniste », dont l'œuvre reste intimement liée à la société algérienne et à sa conscience collective. La célébration, placée sous le haut patronage de la ministre, a ainsi pris la forme d'un hommage appuyé à cette figure centrale du théâtre algérien moderne. La cérémonie s'est déroulée en présence de membres de la famille du dramaturge disparu, ainsi que de nombreuses personnalités du monde artistique et culturel, parmi lesquelles Abdellah Bouazara, Ahmed Bedjaoui et Mohamed Yahiaoui, directeur général du TNA. L'un des temps forts de la soirée a été la projection d'un portrait audiovisuel consacré à Abdelkader Alloula, qui a suscité une vive émotion dans l'assistance. Le film s'ouvre sur une série d'entretiens menés par un journaliste auprès de proches, de membres de sa famille et de compagnons de route artistique. Tous ont évoqué, d'une même voix, la stature morale de l'homme, sa générosité, son humilité et son engagement constant, dressant le portrait d'un créateur unanimement respecté. Dans le cadre de cette commémoration, un ouvrage collectif intitulé *Abdelkader Alloula... El Adjwad*, les éternels a également été présenté. Publié avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts, ce livre rassemble témoignages, analyses et études critiques retracant le parcours artistique et intellectuel du dramaturge. Pour Mohamed Yahiaoui, cette publication constitue « un acte de fidélité à une mémoire théâtrale qui a profondément contribué à la formation de la conscience nationale ». Plusieurs artistes ayant porté sur scène les œuvres d'Alloula ont par ailleurs été honorés, notamment Chikh Shoul, Sahed Chikh et Belhamiti Hicham, pour leur contribution à la transmission de son héritage théâtral. Une exposition de peintures a également été organisée dans le hall du TNA, où des plasticiens ont revisité l'univers du dramaturge à travers des œuvres inspirées de pièces emblématiques telles que Hamq Salim, El Adjwad, La Pomme ou encore Arlequin, serviteur de deux maîtres. La célébration s'est conclue par la représentation de la pièce *El Adjwad* par l'école Ijmām d'Oran, rappelant la modernité et l'intemporalité de l'œuvre d'Abdelkader Alloula. Né en 1939 à Ghaizaouet et assassiné en 1994, Alloula demeure une figure majeure du théâtre algérien. Acteur, metteur en scène et dramaturge, il a marqué durablement les planches avec des œuvres devenues classiques, parmi lesquelles *Laalegue* (1969), *El Ajouad* (1984) et *El Lithem* (1989), inscrivant le théâtre populaire algérien dans une modernité profondément ancrée dans la réalité sociale.

Samy T.

À TIZI OUZOU, LE CONCOURS « URAR LKHALAT » CÉLÈBRE LE CHANT POPULAIRE FÉMININ

La quatrième édition du concours de chant populaire féminin « Urar Lkhalat », organisé par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou, se tiendra du 8 au 11 du mois en cours, a annoncé cette institution. L'événement s'inscrit dans le cadre des festivités célébrant Yennayer 2976 et vise à promouvoir et préserver un pan essentiel du patrimoine culturel immatériel de la région. Consacré exclusivement au chant populaire féminin, le concours entend « contribuer à la transmission d'un héritage musical profondément ancré dans la société kabyle ». « Il s'agit de ressusciter cet héritage culturel et artistique et d'encourager la création de troupes féminines de chants

populaires, garantes de la préservation de ce patrimoine musical », explique Nabila Goumeziane, directrice de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou. Le règlement du concours fixe plusieurs conditions de participation. Les troupes candidates doivent être composées d'au moins dix membres, porter une tenue traditionnelle et être âgées de 14 ans au minimum. Les dossiers de participation, comprenant un formulaire dûment rempli et signé (disponible sur le site officiel de la direction de la culture) ainsi qu'une vidéo de la troupe interprétant deux chansons, enregistrées sur support numérique (DVD), doivent être déposés auprès du service de l'animation et des activités culturelles et artistiques de la direction de la culture de Tizi Ouzou au plus tard le 20 février. Les prestations des troupes participantes se

ront évaluées par un jury composé de trois personnalités reconnues du milieu artistique, chargé de désigner les trois lauréats de cette édition. Depuis sa création, « Urar Lkhalat » connaît un « engouement » croissant, porté par l'intérêt du public et des artistes pour un répertoire longtemps transmis de manière orale et principalement par les femmes.

Ce rendez-vous artistique se veut un espace de valorisation de la voix féminine, du patrimoine musical et de l'identité culturelle kabyle, dans une atmosphère à la fois festive et fidèle aux traditions. Forte de ce succès et de la place centrale qu'occupe le chant populaire dans la société kabyle, la direction locale de la culture œuvre aujourd'hui à l'inscription de « Urar Lkhalat » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

Trait d'esprit

“ Chacun peut s'acheter de la nourriture mais pas l'appétit, des médicaments mais pas la santé, des lits moelleux mais pas le sommeil, des connaissances mais pas l'intelligence. ”

Arne Garborg

CAN 2025 / Algérie 0-Nigeria 2 Les Verts sortent la tête haute face au Nigeria



PAR MAROUANE A.

L'aventure de l'équipe nationale algérienne à la CAN 2025 s'est arrêtée en quarts de finale après une défaite (0-2) face au Nigeria, hier, au stade de Marrakech. Battus par une formation nigériane solide et expérimentée, les Verts quittent la compétition avec les honneurs, affichant un visage bien plus rassurant que lors des deux précédentes éditions, conclues dès le premier tour. Dès l'entame, les Super Eagles imposent un pressing intense et monopolisent le ballon. Un coup franc d'Ajai, repris de la tête par Nidji dès la 2^e minute, donne le ton, avant une grosse alerte à la 7^e sur une incursion d'Onyeke, stoppée en extérieur par Bensebaini sur sa ligne. Les Algériens peinent à sortir de leur camp, malgré une tentative intéressante à la 12^e minute lorsque Maza lance Amoura en profondeur, sans succès. La défense algérienne, sous pression constante, multiplie les approximations. À la 22^e, une erreur de relance profite à Lokman, dont la frappe est bien maîtrisée par Lucas Zidane. La frayeur est encore plus grande à la 29^e sur un centre en retrait d'Osimhen repris par Bassey, mais Bensebaini sauve une nouvelle fois les siens, avec l'appui du VAR qui confirme que le ballon n'a pas franchi la ligne. À la 36^e, Adams manque de peu l'ouverture du score. La pause intervient sur un score nul et vierge, flatteur pour les Verts au vu de la domination nigériane. Au retour des vestiaires, la résistance algérienne cède rapidement. Osimhen ouvre le score de la tête dès la reprise, sur un centre d'Onyeke. Le Nigeria poursuit sur sa lancée et double la mise à la 57^e grâce à Adams, au terme d'une action collective limpide. Malgré les changements opérés par Petkovic, l'Algérie ne parvient pas à inverser la tendance. Éliminés, les Fennecs peuvent néanmoins sortir la tête haute et doivent désormais se projeter vers les prochaines échéances, notamment la préparation du Mondial, forts des enseignements tirés de ce parcours continental.

Reprise du transport à Béjaïa

Les activités de transport de voyageurs et de marchandises ont repris progressivement après une semaine de grève marquée par de fortes perturbations, notamment dans la wilaya de Béjaïa. Cette reprise fait suite à des réunions de concertation entre le président du Sénat, les syndicats de commerçants et les syndicats de transporteurs, dans un contexte marqué par l'augmentation du prix du carburant. La grève, déclenchée pour protester contre l'adoption de cette mesure, avait paralysé le secteur du transport. Les taxis et les bus interurbains étaient notamment concernés, ce qui a entraîné des difficultés de déplacement pour les citoyens. Face à cette situation, le gouvernement a engagé un dialogue avec les différentes parties prenantes. Les réunions tenues avant-hier ont permis d'apaiser les tensions et de trouver des solutions pour répondre aux préoccupations des transporteurs. À l'issue de ces échanges, les syndicats ont appelé leurs membres à reprendre le travail dans un esprit de responsabilité. À Sidi Aïch, El Kseur ou dans la ville de Béjaïa, les gares routières et les axes principaux enregistrent une reprise progressive du trafic. En attendant, les travailleurs et les étudiants espèrent une reprise totale du transport ce dimanche, afin de pouvoir regagner leurs lieux de travail et d'études dans de meilleures conditions. ■

La journaliste Neikhla El Arbi s'éteint à 55 ans



La journaliste Neikhla El Arbi est décédée, lundi, à l'âge de 55 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de l'Établissement public de télévision (EPTV).

Journaliste à Canal Algérie, elle était une figure appréciée du paysage audiovisuel national. Tout au long de sa carrière, Neikhla El Arbi s'est distinguée par son sérieux et son engagement professionnel. Elle avait auparavant travaillé dans la presse écrite, collaborant avec plusieurs quotidiens francophones nationaux, avant de rejoindre la Télévision algérienne. Son professionnalisme, sa rigueur et son dévouement lui ont valu l'estime de ses collègues et de nombreux téléspectateurs. En cette douloureuse circonstance, la rédaction de L'Express adresse ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à l'ensemble de la communauté journalistique. Paix à son âme.

Décès de Hadj Mohamed Achour Kherrazi, notable de la wilaya d'Adrar LES CONDOLEANCES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi, un message de condoléances à la famille du regretté Hadj Mohamed Achour Kherrazi, l'un des notables de la wilaya d'Adrar. « Allah Tout-Puissant a rappelé à Lui le regretté Hadj Mohamed Achour Kherrazi, l'un des notables de la wilaya d'Adrar, reconnu pour son rôle remarquable dans la promotion du secteur du tourisme et sa contribution à la mise en valeur de la diversité naturelle et des sites archéologiques que recèle notre Sud », lit-on dans le message de condoléances du président de la République à la famille du défunt. « En cette doulouse épreuve, je vous présente mes sincères condoléances et vous fais part de ma profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous prêter patience et réconfort. + À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », a ajouté le président de la République.

L'EXPRESS

LES CIVILS CONTINUENT DE PAYER LE PRIX FORT D'UN CONFLIT DÉVASTATEUR

L'OCHA déplore une crise humanitaire sans précédent au Soudan

L'OCHA déplore une crise humanitaire sans précédent. Après 1000 jours de guerre au Soudan, les civils continuent de payer le prix fort d'un conflit dévastateur.

À près 1000 jours de conflit qui a engendré la plus grave crise alimentaire et la plus importante situation d'urgence en matière de déplacements de population au monde, les civils, au Soudan, continuent de payer le prix de cette tragédie, déplore le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). Chaque jour, les civils « paient le prix d'une guerre qu'ils n'ont pas choisie », a déclaré Jens Laerke, porte-parole d'OCHA lors d'une conférence de presse à Genève. Les dernières données des Nations unies indiquent que, depuis avril 2023, 9,3 millions de personnes ont été déplacées par le conflit à travers le pays et que plus de 4,3 millions ont fui à l'étranger, ce qui exerce une pression considérable sur les pays voisins. On estime également que plus de 21 millions de personnes souffrent d'une insécurité alimentaire aiguë dans tout le pays. Bien que de nombreuses personnes déplacées soient retournées à Khartoum, la capitale, des défis et des dangers considérables persistent pour les civils, notamment en raison des munitions non explosées. Ailleurs, les combats se poursuivent « sur plusieurs fronts au Kordofan », plus à l'ouest, a souligné Jens Laerke. Selon le porte-parole d'OCHA, les villes de Kadugli – capitale de l'État du Kordofan du Sud – et de Dilling, une ville située au nord de Kadugli, sont assiégées et isolées, ce qui limite l'accès de la population à la nourriture, aux soins de santé, et aux marchés. Au Darfour, « les combats au sol et les attaques de drones se poursuivent », tandis que des frappes de longue portée sur les infrastructures civiles ont également été enregistrées bien au-delà des lignes de front, a ajouté Laerke. De plus, des enfants continuent d'être tués et blessés dans les affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide (FSR). 8 enfants auraient été tués lors d'une attaque à Al Obeid, dans le Kordofan du Nord, en début de semaine. Pas moins de 5.000 jeunes sont déplacés chaque jour depuis le début du conflit en avril 2023, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). « Beaucoup ont été déplacés non pas une seule fois, mais à plusieurs reprises, la violence les poursuivant partout où ils fuient », a déclaré Ricardo Pires, porte-parole de l'UNICEF. « Derrière chacun de ces chiffres se cache un enfant, effrayé, affamé, malade et se demandant pourquoi le monde ne lui vient pas en aide », a ajouté Pires. Les femmes sont également victimes de violences et d'abus sexuels « généralisés », et quelque 12 millions de personnes – principalement des femmes et des filles – sont exposées à la violence sexiste, selon l'OCHA. Par ailleurs, la crise mondiale du financement humanitaire a un impact sur le travail des



Nations unies et de leurs partenaires au Soudan, seuls 36 % des 4,2 milliards de dollars demandés l'année dernière ayant finalement été financés par les donateurs. Compte tenu de cette réduction du soutien financier, l'OCHA vise, pour 2026, à venir en aide à 20 millions de personnes sur les près de 34 millions de personnes qui auraient besoin d'une aide humanitaire au Soudan. « Aujourd'hui, notre appel est urgent : premièrement, une cessation immédiate des hostilités et des mesures concrètes en vue d'une paix durable », a déclaré Laerke. « Deuxièmement, le respect du droit international humanitaire, avec un accès facilité à travers les lignes de conflit et la protection des civils, y compris les travailleurs humanitaires et les infrastructures civiles », a-t-il encore ajouté. ■

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 339 BLESSÉS EN 48 HEURES

Trois cent trente-neuf (339) personnes ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué samedi un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 27 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant

des appareils de chauffage et des chauffe-eau à travers plusieurs wilayas du pays, relève le communiqué. Dans le même cadre, les secours de la wilaya de Médéa sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement, causant des gênes respiratoires à 9 personnes, alors que deux équipes de secours de la Protection

civile de la wilaya de Sétif sont intervenues suite à une explosion de gaz dans une habitation, causant des brûlures à une femme, note la même source. Concernant les dernières intempéries, la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou a procédé à l'évacuation de 20 personnes, qui étaient à bord de leurs véhicules bloqués sur la route à cause du verglas.